



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES AIDES ALIMENTAIRES PAR RAPPORT A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE : CAS DU CONGO BRAZZAVILLE

RAPPORT D'ETUDE



Etude effectuée par :

Mathias Marie Adrien NDINGA
Economiste, consultant

Brazzaville, août 2004

Table des matières

Résumé.....	3
Introduction.....	4
I / Description et analyse de l'état de la sécurité alimentaire	8
1.1. Situation du pays sur le plan de la production agricole	8
1.1.1. Analyse des besoins alimentaires	8
1.1.2. Production agricole et satisfaction des besoins alimentaires	11
1.2. Recours à l'aide et aux importations alimentaires pour faire face au déficit alimentaire.....	12
1.3.1. Evolution et structure de l'aide alimentaire au Congo	12
1.3.2. Evolution et structure des importations alimentaires	14
1.3.3. Les coûts de transaction liés aux aides / importations alimentaires	16
1.3. Etat de la sécurité alimentaire	17
1.2.1. La consommation des repas.....	17
1.2.2. Les différents niveaux de malnutrition de la population.....	18
1.2.3. Les carences en différents éléments nutritifs	23
1.3. Identification des groupes vulnérables	25
II / Evolution et tendance de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire	27
2.1. Les atouts de l'agriculture congolaise	27
2.2. Place de l'agriculture dans l'économie du pays	28
2.2.1. Absorption de la main-d'œuvre.....	28
2.2.2. Contribution de l'agriculture à la richesse du pays.....	29
2.2.3. Contribution aux exportations.....	30
2.3. Examen des contraintes à la production.....	31
2.4. Evolution et tendance de l'appui des pouvoirs publics au développement du secteur agricole ...	33
2.4.1. La phase d'affirmation nationale.....	33
2.4.2. Phase de tentative d'assainissement à travers les PAS	34
2.4.3. Evolution de l'appui financier au secteur agricole.....	35
III / Incidences de l'aide alimentaire / importations alimentaires	38
3.1. Analyse des facteurs explicatifs de l'évolution des importations alimentaires	38
3.1.1. Une analyse économétrique	38
3.1.2. Une analyse factuelle.....	39
3.1.2.1. Accélération de l'urbanisation.....	39
3.1.2.2. La baisse des revenus(et du pouvoir d'achat).....	42
3.1.3. Politique de commercialisation et modèles de consommation.....	43
3.2. Le poids de l'aide et des importations alimentaires dans l'économie	44
3.2.1. Le poids de l'aide alimentaire dans l'économie.....	44
3.2.2. Le poids des importations alimentaires dans l'économie	45
3.3. Analyse des impacts de l'aide et des importations alimentaires dans l'économie	45
3.3.1. Propriétés statistiques des données	46
3.3.2. Résultats des différentes estimations	46
3.4. Focus sur la relation entre le PIB du secteur agricole et les importations alimentaires / aides alimentaires	50

IV / Quelle politique pour assurer durablement la sécurité alimentaire ?	54
4.1. Les orientations stratégiques pour l'élaboration de nouvelles politiques	54
4.1.1. <i>La politique macroéconomique</i>	55
4.1.2. <i>La politique agricole</i>	55
4.1.3. <i>Accroître la productivité et valoriser la main d'œuvre du secteur agricole</i>	57
4.1.4. <i>La nécessité de promouvoir le secteur privé agricole</i>	59
4.2. Le renforcement de la sécurité nutritionnelle	60
4.3. La poursuite et le renforcement des programmes existants	62
4.2.1. <i>Poursuivre et renforcer la maîtrise de l'eau</i>	62
4.2.2. <i>Poursuivre et renforcer la composante diversification du PSSA</i>	63
Conclusion	65

Résumé

Ce travail a pour objectif : (i) d'examiner l'état de la sécurité alimentaire au Congo; (ii) d'analyser l'évolution et les tendances de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire; (iii) d'étudier l'impact de la dépendance vis-à-vis de l'importation /aide alimentaire et (iv) de proposer des stratégies à mettre en œuvre pour assurer durablement la sécurité alimentaire. En procédant par une analyse à partir des statistiques descriptives et économétrique l'étude a abouti aux principales conclusions suivant lesquelles les performances agricoles du pays sont restées insuffisantes et la situation continue de se dégrader. Les Programmes d'Ajustement structurel n'ont jamais été appliqués intégralement ce qui n'a pas permis le redressement de ce secteur en dépit de toute l'attention proclamée dont il fait l'objet de la part des décideurs.

Cette situation a eu pour conséquence la faiblesse de la couverture des besoins alimentaires du pays par la production locale. Pour faire face aux besoins alimentaire grandissants et nouveaux de la population qui de plus en plus s'installe en milieu urbain, le pays a opté pour une stratégie d'aide / importations alimentaires massives. Ces dernières permettent aux populations notamment à faible revenu d'avoir accès à la nourriture. Les incidences de ces importations sur l'économie sont marginales du point de vue de l'importance nonobstant le fait que les importations alimentaires agissent négativement sur la croissance du secteur agricole du fait que les seuils tolérables ont été largement dépassés.

De ce fait une bonne combinaison de politiques de stockage, d'importations, d'aides alimentaires et de volet social permet de stabiliser les disponibilités et les prix intérieurs, et de faire face à l'insécurité alimentaire transitoire, seule la croissance de la productivité du secteur agricole et la mobilisation de ces gains de productivité pour le développement économique, qui mettre l'accent sur les infrastructures routières, de télécommunication et d'énergie, l'élargissement des marchés via le renforcement de l'intégration sous régionale, la réduction des coûts de transaction et des mesures d'appuis technique et financier permettront d'atteindre la sécurité alimentaire à moyen et long terme.

Introduction

Depuis le déclenchement de la crise économique et financière dans le pays au milieu des années 1980, les conditions de vie des populations ne cessent de se dégrader. En effet, les Programmes d'Ajustement Structurel mis en œuvre pour faire face à cette crise ont été caractérisés entre autres par l'arrêt des recrutements, la réduction des effectifs de la Fonction Publique et la réduction des salaires de 27,5%. Cette situation a conduit à l'effritement du pouvoir d'achat et surtout à la paupérisation des ménages dans la mesure où la Fonction Publique occupe une grande partie de la population active et chaque fonctionnaire a en moyenne six (6) personnes à charge (RSPA/OC,1997).

La dévaluation du Franc CFA intervenue en 1994 et les événements socio-politiques que le pays a connu ont aggravé cette situation occasionnant ainsi de nombreuses pertes en vies humaines, la destruction des logements et des unités de production. Le rapport national du Programme des Nations Unies pour le développement publié en 2002 estime à 50%, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Sur le plan alimentaire, il ressort du Rapport du PNUD (2003) sur le développement humain dans le monde, qu'entre 1998 et 2000, le pourcentage de la population congolaise souffrant de malnutrition était de 28%. Cette situation dont l'une des conséquences est la mortalité infantile est préoccupante dans les zones écologiques du plateau central (zone des départements des Plateaux et du Pool-Nord) et des forêts du Mayombe (Département du Kouilou). La malnutrition protéino-énergétique, l'anémie nutritionnelle, l'avitaminose A et les maladies par carence en iode sont les problèmes les plus graves en matière de nutrition dans le pays (PNUD, 2002).

Dans le secteur agricole, l'insistance des réformes à caractère libérales dans le contexte actuel de mondialisation a amené l'Etat à se désengager sans même que les conditions ait été réunies à cet effet. Plus dramatique, le retrait de l'Etat ne s'est pas accompagné d'une relève par le secteur privé qui est encore embryonnaire et qui a du mal à jouer le rôle de premier plan qui lui est dévolue. Cette situation a aggravé la dégradation de la situation dans le secteur agricole qui faisait déjà face à la faillite des offices de commercialisation des produits vivriers et des cultures d'exportation.

En effet, malgré une main d'œuvre jeune disponible et des superficies cultivables importantes, les activités agricoles ne couvrent que 3% des 8 millions d'hectares de terres cultivables. Les techniques utilisées restent rudimentaires et les exportations agricoles (café, cacao) sont quasiment nulles. La production vivrière est inférieure à la demande intérieure et le déficit est comblé par l'importation massive des produits alimentaires chiffrées par exemple à : soixante huit milliards cent vingt six

millions de FCFA en 1996; quarante neuf milliards neuf cent soixante deux millions de FCFA en 1997 et soixante quinze milliards deux cent soixante dix neuf millions de FCFA en 1998 (PIPC, 2000).

A propos de ces importations massives, Pierre Jacquemot et Marc Raffinot(1993) affirment que les importations alimentaires sont soumises aux mêmes risques d'instabilité que les recettes d'exportations. Si les céréales importées constituent une ressource bon marché, rien n'assure que ce phénomène sera durable. Le prix du blé a doublé entre 1987 et 1988 à la suite du gel des terres aux Etats -Unis et de la sécheresse. Le marché mondial du riz est très étroit (4% de la production mondiale), ce qui rend son prix très volatile : une simple baisse de 1% de la production chinoise entraînerait une baisse de 10% des exportations et stimulerait les prix à la hausse. Pourtant les importations alimentaires comme le relève Philippe Hugon, Jean Coussy et Olivier Sudrie(1991) jouent un rôle sécuritaire devant le déficit de la production nationale et surtout permettent de nourrir la population à faible coût dans un contexte de baisse des revenus et de bas prix relatifs des céréales sur le marché international.

Mais les importations alimentaires massives n'ont pas seulement pour origine la défaillance du secteur agricole. Deux causes supplémentaires méritent d'être relevées. Il s'agit du biais urbain et du mal hollandais. S'agissant de la première cause, on note d'abord que la notion de «biais urbain» désigne la préférence implicite pour la ville dans les politiques de développement. Cette préférence se manifeste de nombreuses façons (politiques des prix, politique d'investissement...). Ainsi pour des raisons sociales (et politiques), dans le but de protéger le niveau de vie des consommateurs urbains, les biens alimentaires importés ne sont généralement pas taxés ou ne le sont que faiblement. Comme au contraire les importations alimentaires sont, soumises à de fortes mesures protectionnistes, il en résulte que les prix relatifs des produits agricoles, sont particulièrement faibles.

Les offices de commercialisation ont malgré tout eu une influence sur le marché, cette influence a joué dans le sens du maintien de prix bas, au détriment des paysans et au bénéfice des consommateurs habitants les villes. A cet effet, la ville représente un lieu d'extraversion, de modification des habitudes alimentaires avec pour résultat une déconnexion croissante entre ville et campagne. Dans cette optique, Jean Coussy et al (1991) constatent que l'explosion urbaine en Afrique modifie les consommations, elle crée des ruptures dans les modes anciens de satisfaction des besoins et elle oblige les autorités à répondre la demande croissante par un recours aux importations. Il y a mimétisme des modèles ou des styles alimentaires et diffusion des modèles occidentaux par les canaux de la publicité, de l'aide ou des effets de démonstration des groupes occidentalisés.

Plusieurs travaux empiriques ont mis en évidence le «biais urbain» dans la crise des économies africaines : Michel Norro(1994), Patrick et Sylviane Guillaumont(1988), Gabriel Tati(2001). La demande alimentaire urbaine s'accroît fortement, tout en se diversifiant. Les consommateurs s'orientent vers de nouveaux produits, le plus souvent à fort contenu en devises, tant pour des raisons de prix que de facilité d'emploi.

En ce qui concerne le syndrome hollandais, il convient de mentionner que ce phénomène fait référence à une situation où la découverte et l'exploitation d'une ressource naturelle (le pétrole dans le cas du Congo) entraîne une éviction des autres secteurs de l'économie (l'agriculture par exemple). En effet, avec une production journalière d'environ 250.000 à 260.000 barils de pétrole brut (soit une production annuelle de 90 à 100 millions de barils), réalisée en off-shore, le Congo se situe au quatrième rang des pays producteurs de pétrole d'Afrique sub-saharienne, derrière le Nigeria, l'Angola et la Guinée Equatoriale. Les recettes tirées de ce secteur sont capitales dans la mesure où elles représentent environ 66% des recettes publiques, plus de 50% du PIB et près de 90% des recettes d'exportation. On relève cependant qu'avant le premier choc pétrolier, l'agriculture représentait l'une des sources de devises du Congo. La prépondérance des produits miniers, en l'occurrence le pétrole dans les échanges extérieurs du Congo s'est affirmée dès 1973. Depuis cette date, la contribution du pétrole brut aux exportations totales a atteint les proportions énumérées ci-avant; ce qui laisse entrevoir l'idée du syndrome hollandais dans le cas du Congo. En effet, la croissance des importations alimentaires pendant la période de croissance des recettes pétrolières ou minières serait la conséquence de la surévaluation de la monnaie locale suite à l'augmentation des recettes pétrolières.

Au regard de ce qui précède, les questions principales auxquelles l'on tente de répondre ici sont : Quel est l'état de la sécurité alimentaire au Congo ? Quelle est l'évolution et les tendances de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire? Quel est l'impact de la dépendance vis-à-vis de l'importation /aide alimentaire ? Quelle stratégie faut-il mettre en œuvre pour assurer durablement la sécurité alimentaire ?

L'objectif de ce travail est d'examiner les causes des évolutions évoquées ci-dessus dans le secteur agricole, d'analyser les effets sur l'économie et de proposer les stratégies de sortie qui permettent au pays d'assurer de façon durable la sécurité alimentaire. Il est soutenu ici que le Congo est loin d'atteindre la sécurité alimentaire d'autant plus que d'une part l'appui accordé au développement du secteur agricole est insuffisant au regard des besoins et d'autre part la faiblesse des infrastructures n'est pas propice à l'expansion de ce secteur. Par ailleurs les importations /aides alimentaires ont en général un impact certes négatif, mais marginal sur l'économie. De ce fait une bonne combinaison de politiques de stockage, d'importations, d'aides alimentaires et de volet social permet de stabiliser les disponibilités et les prix intérieurs, et de faire face à l'insécurité alimentaire transitoire, seule la croissance de la productivité du secteur agricole et la mobilisation de ces gains de productivité pour le développement économique permettra d'atteindre la sécurité alimentaire à moyen et long terme.

¹ Cellule Pétrole, Ministère des mines (2004)

Ce travail commence par une description et une analyse de l'état de la sécurité alimentaire (premier point). Le deuxième point sera consacré à l'analyse de l'évolution et les tendances de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire dans le pays. L'évaluation de l'impact de la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'importation /aide alimentaire fera l'objet du troisième point. Avant la conclusion, il sera discuter dans un quatrième point les orientations de politique pour que le pays assure durablement sa sécurité alimentaire.

I / Description et analyse de l'état de la sécurité alimentaire

L'objectif de cette section est d'analyser la situation du pays sur le plan de la production agricole et de la sécurité alimentaire. Cependant, la description et l'analyse de l'état de la sécurité alimentaire nécessitent que soient prises en compte les questions liées à la population et aux modèles de consommation, car ces derniers déterminent les besoins de consommation alimentaire et leur évolution. C'est ainsi qu'avant d'analyser la situation du pays sur le plan de la production agricole et de la sécurité alimentaire, il est passé en revue les aspects liés au changement des modèles de consommations.

1.1. Situation du pays sur le plan de la production agricole

1.1.1. Analyse des besoins alimentaires

L'analyse de la production agricole en rapport avec la sécurité alimentaire conduit à examiner la capacité du pays à satisfaire ses besoins alimentaires à partir de sa production. Pour ce faire, il est indispensable de connaître ces besoins avant d'examiner la couverture de ces derniers par la production nationale. En effet, le niveau de consommation d'une population est un facteur important dans l'analyse du bilan alimentaire, car c'est à partir du niveau de consommation que les objectifs de la politique alimentaire peuvent être fixés. Le tableau ci-après donne les niveaux moyens de consommation de quelques groupes de produits par personne et par an.

Tableau n°2 : Consommation moyenne par personne et par an (en kilogramme)

Groupes de produits	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Céréales - Excl Bière	23,7	35,9	50	54,9	67,7
Racines Amyl	458,7	392,3	354,2	288,6	257,0
Légumes	16	17,4	17,5	19,1	20,0
Viandes et Abats	12,5	12,6	14,3	19,2	21,4
Poissons et fruits de mer	34,6	28,6	37,6	26,2	24,4
Lait - Excl Beurre	4,9	6,4	11,3	11,7	14,5
Fruit - Excl win	48,7	53,1	55,8	60,6	64,0

Source : l'auteur à partir des données de la FAO

La lecture de ce tableau permet d'avancer que les tubercules constituent les aliments de base des congolais avec des quantités moyennes consommées, par personne et par an, supérieures à 250 kg quelle que soit la décennie considérée. Les tubercules sont suivis des fruits dont les quantités consommées en moyenne par personne au cours d'une année ont évolué de 48,7 kg lors de la première décennie, à 60,6 kg au cours de la décennie 1990 ; ce qui représente une augmentation de 24,43% à travers les quatre décennies.

Par ailleurs, ce tableau montre que lors de la décennie 1960, les poissons ont occupé la troisième place dans la consommation des populations. Seulement, à partir de la décennie 1970 jusqu'à la décennie 1991-2000, la consommation de cet aliment a reculé, perdant ainsi leur troisième place dans la consommation au profit des céréales. Cette situation est en partie attribuable à l'augmentation de la consommation du riz et du pain qui est fabriqué à partir de la farine de blé.

La consommation des poissons a évolué en dent de scie. En terme de variation, elle a baissé de 17,34% entre la première et la deuxième décennie. De cette dernière à la troisième, elle a augmenté de 31,47% pour baisser de 30,32 entre la troisième et la quatrième décennie. A contrario, l'évolution de la consommation moyenne des céréales a été linéaire sur l'ensemble des quatre décennies. Elle est passé de 23kg par personne lors de la décennie 1961-1970 à 35,9kg en moyenne au cours de la deuxième décennie, 50 kg au cours de la troisième et 54,9 kg lors de la dernière. Cela représente une augmentation de 131,65% entre la première et la quatrième décennie.

S'agissant des autres groupes de produits (les légumes, les viandes et les produits laitiers), le tableau montre qu'ils sont consommés en faible quantité car le nombre moyen de kilogramme par personne et par année n'atteint pas 20 kg pour l'ensemble des produits et pour les quatre décennies. Cependant on relève que la consommation de ces trois produits a connu une évolution croissante sur la période étudiée. Ainsi, les kilogrammes de légumes consommés en moyenne par année sont passés de 12,5 dans la première décennie à 19,1 dans la quatrième décennie. Les quantités moyennes de viande et de produits laitiers sont quant à elles passées respectivement de 12,5 kg et 4,9 kg dans la première décennie à 19,2 kg et 11,7 kg dans la dernière.

Dans l'ensemble l'augmentation des produits tels que les céréales, les viandes et les produits laitiers dont les évolutions à travers les quatre décennies dépassent 100%, s'expliquent, en partie, par le phénomène d'urbanisation rapide qui caractérise le pays et qui s'est accompagné d'une modification des modèles de consommation axés sur des besoins "nouveaux" (pain, produits laitiers, etc.). Le tableau suivant donne une éclaircie du rôle joué par le phénomène d'urbanisation sur la consommation des populations.

A l'horizon 2010, si la situation ne change pas, les consommations moyennes par personne et par an des céréales, des légumes, des viandes et abats et du lait vont augmenter. A contrario, les consommations des poissons et fruits de mer ainsi que celles des autres fruits vont décroître.

Tableau n°3 : Niveau de consommation des produits alimentaires en kg / personne / an

Produits	Niveau de consommation	
	Régime urbain	Régime rural
Manioc (équiv. Tubercules)	175,0	425,0
Riz	012,0	001,5
Farine de blé	080,0	005,0
Plantain	030,0	030,0
Pomme de terre	003,0	003,0
Maïs	007,5	007,5
Viande rouge	008,5	003,0
Poisson (fumé. Salé.frais)	052,5	021,8
Volaille	006,0	001,0
Œufs	001,3	001,1
Arachide	008,0	007,8
Légumes verts	016,0	012,0
Légumes secs (haricot)	002,0	001,0
Fruits	012,0	008,0
Huiles alimentaires	007,2	006,2

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2000)

Il ressort de ce tableau que le manioc (en équivalent tubercule) est l'aliment de base des congolais que l'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. Ce qui est intéressant dans ce tableau c'est l'analyse des écarts des quantités consommées par les populations urbaines et rurales. En effet, l'importance d'analyser ces écarts vient du fait qu'ils permettent d'avoir des indications précises sur les modèles de consommations évoqués plus haut. A cet égard, il est indispensable de s'intéresser aux produits tels que la farine de blé, le riz, la viande et le poisson qui ont été présentés plus haut comme étant à la base d'un nouveau modèle de consommation résultant de l'urbanisation rapide.

En effet pour ces produits, les quantités consommées en milieu urbain sont plus de deux fois plus grandes qu'en milieu rural, en ce qui concerne la viande rouge et le poisson (fumé, salé, frais). Ces proportions sont encore plus importantes lorsque l'on considère le riz et la farine de blé. Pour ces deux derniers produits, la consommation en milieu urbain est respectivement 8 et 16 fois plus importante.

En milieu rural, on constat que la quantité de manioc consommée est plus de deux fois plus importante que celle consommée en milieu urbain. Il y a ensuite les bananes Plantains dont les quantités consommées sont les mêmes qu'en milieu urbain. Il y a enfin le poisson et les légumes verts dont la consommation est plus de deux fois moins importante en milieu urbain. En fin de compte, ce tableau montre la coexistence des deux modèles de consommation (moderne et traditionnel) dont le premier est dominant en milieu urbain et le second en milieu rural.

1.1.2. Production agricole et satisfaction des besoins alimentaires

Après avoir analysé les niveaux de consommation alimentaire, il est indispensable de voir dans quelle mesure ces besoins sont couverts par la production nationale. Pour ce faire l'approche méthodologique adoptée ici consiste à calculer le taux de couverture de la consommation par la production nationale. Ce taux est obtenu en divisant la production nationale pour un groupe de produits par la consommation y relative. Le résultat obtenu est ensuite multiplié par 100. Lorsque le résultat obtenu est inférieur à 100, on déduit que le pays est déficitaire, autrement la production nationale ne permet pas de faire face aux besoins de consommation dans le pays. Dans le cas contraire on peut conclure que le pays est excédentaire. Pour les sept groupes de produits (céréales, tubercules, les légumes, les poissons, les produits laitiers et les fruits), les résultats obtenus sont contenus dans le tableau suivant :

Tableau n°4: Couverture des besoins alimentaires par la production nationale (en pourcentage)

Groupes de produits	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Céréales - Excl Bière	28,95	27,48	15,34	5,52	3,6
Racines Amyl	104,16	104,15	108,39	102,49	102,1
Légumes	102,84	106,13	102,91	80	75,1
Viandes et Abats	76,97	79,36	71,25	45,1	39,5
Poissons et fruits de mer	34,23	58,94	49,42	63,77	74,5
Lait - Excl Beurre	7,45	7,85	4,29	3,23	2,6
Fruit - Excl win	110	110,35	110,18	109,38	109,2

Source : l'auteur à partir des données de la FAO

L'examen de ce tableau montre que la production nationale permet de couvrir les besoins alimentaires en tubercules et en fruits quelle que soit la décennie considérée. Cependant, cette couverture, bien qu'étant complète, connaît une légère réduction à partir de la décennie 1981-1990. En ce qui concerne les légumes, on constate que le taux de couverture des besoins de consommation par la production nationale est supérieur à 100% lors des trois premières décennies et au cours de la dernière il est en dessous de la barre de 100%.

Les produits laitiers, les viandes et les céréales n'ont pas été entièrement couverts par la production nationale. En plus, pour l'ensemble des trois produits, les taux de couverture connaissent une baisse au cours de la troisième décennie. Enfin, en ce qui concerne les poissons, le taux de couverture n'atteint pas 70% pour l'ensemble des périodes. Il connaît cependant une augmentation de 72,18% entre la première et la deuxième décennie avant de diminuer de 16,15% et augmenter de nouveau de 29,04% au cours de la dernière décennie. Enfin, à l'exception des poissons, tous les autres groupes de produits connaissent une baisse du taux de couverture au cours de la dernière décennie.

Au cours de la décennie 2001-2010, si la situation actuelle ne change pas, la production alimentaire nationale permettra juste de couvrir les besoins du pays en racines amyl et en fruits. Elle sera déficitaire pour les autres produits. On note qu'au cours de cette décennie, les taux de couverture des produits comme les céréales et le lait n'atteindront même pas 5%. Les importations des différents produits vont croître pendant cette décennie pour couvrir les insuffisances de la production nationale.

1.2. Recours à l'aide et aux importations alimentaires pour faire face au déficit alimentaire

Pour faire face au déficit alimentaire, le Congo fait recours à l'aide alimentaire et aux importations alimentaires. Il est donc indispensable ici de connaître les produits les plus en vue au niveau de l'aide alimentaire comme des importations alimentaires. Pour ce faire, un examen de la structure de l'aide alimentaire et des importations alimentaires est indispensable.

1.3.1. Evolution et structure de l'aide alimentaire au Congo

Dans les années 1970, l'aide alimentaire était essentiellement constituée des céréales qui représentaient 50% de l'aide alimentaire destinée au Congo. Le blé et la farine suivaient avec 38,4% de l'aide. Cette structure a connu quelques modifications à partir des années 1990 où l'aide alimentaire destinée au pays devenait constituée essentiellement des céréales et du riz à hauteur de 46,67%. Cette augmentation de la part du riz s'est faite au détriment de la farine de blé dont la part est passée de 38,04% en 1970 à 31,07% en 1980 puis 0% les années suivantes. Les huiles végétales constituent aussi un type de produit dont la part dans les importations alimentaires totale a évolué au fil des années. De 0% en 1970, cette part est passée à 4,96% en 1980, 5% en 2000 et 9,7% en 2002. La part des autres produits reste très faible tel que le montre le tableau en ce qui concerne le lait, le sucre les légumineuses etc.

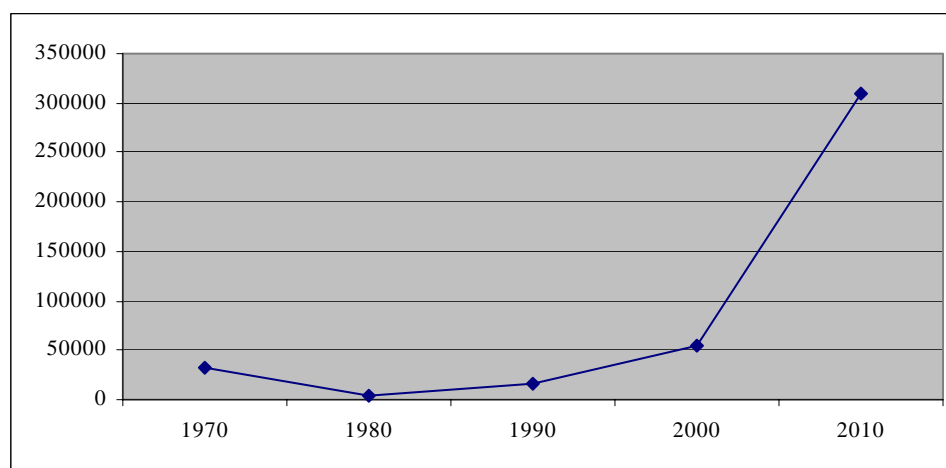
Tableau n°6 : Structure de l'aide entre 1970 et 2002

Type de produits	1970	(%)	1980	(%)	1990	(%)	2000	(%)	2002	(%)
Aliments Mélangés	200	0,61	0	0,00	0	0,00	425	0,78	1531	4,26
Autres Aliments	0	0,00	0	0,00	0	0,00	129	0,24	0	0,00
Autres Produits Laitiers	0	0,00	59	1,30	10	0,06	0	0,00	0	0,00
Blé et Farine	12400	38,04	1415	31,07	0	0,00	11895	21,77	0	0,00
Bulgur Farine Entière	700	2,15	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Céréales, Total	16300	50,00	1722	37,81	7772	46,67	22176	40,58	13489	37,49
Céréales Secondaires	3000	9,20	112	2,46	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Huiles Végétales	0	0,00	226	4,96	87	0,52	3064	5,61	3490	9,70
Lait Écrémé, Évaporé	0	0,00	270	5,93	240	1,44	14	0,03	10	0,03
Légumineuses	0	0,00	0	0,00	83	0,50	1876	3,43	999	2,78
Poissons et Prod Pêche	0	0,00	0	0,00	135	0,81	0	0,00	0	0,00
Prod non Céréaliers, Tot	0	0,00	555	12,19	555	3,33	5082	9,30	4499	12,51
Riz Usiné	0	0,00	195	4,28	7772	46,67	9857	18,04	11958	33,24
Sucre	0	0,00	0	0,00	0	0,00	129	0,24	0	0,00
Total	32600	100,00	4554	100,00	16654	100,00	54647	100,00	35976	100,00

Source : l'auteur à partir des données de la FAO (2004)

En 1970, le niveau de l'aide alimentaire était au-dessus de 30 mille tonnes. En 1980, le Congo a connu des années de prospérité avec l'augmentation des prix du baril de pétrole et du cours du dollar (monnaie de référence pour la commercialisation du pétrole), ce qui lui a permis de faire face à ces besoins alimentaires en augmentant la production agricole d'une part et en recourant aux importations pour les produits pour lesquels il était déficitaire d'autre part. Cette situation a permis la réduction du niveau de l'aide alimentaire dans le pays tel que le montre la décroissance de la courbe en 1980 sur le graphique suivant.

Graphique n°3 : Evolution de l'aide alimentaire entre 1970 et 2002



Mais à partir du milieu des années 1980, le Congo est entré dans une phase de crise économique dont il n'est toujours pas sorti. Celle-ci a commencé avec la chute conjuguée du prix du baril et du cours du dollar, qui avait donné un coup d'arrêt au plan quinquennal de développement économique et social qui devait mettre en place les bases d'un développement économique dans le pays. L'adoption et la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel à contenu libéral et ne prenant pas en compte les réalités du monde rural congolais, ont conduit à l'abandon du secteur agricole alors que le secteur privé n'était pas encore suffisamment structuré pour prendre la relève. Les conflits sociaux armés de 1993, 1997 et 1998 ont achevé de détruire le tissu économique du pays tout en faisant un nombre important de personnes déplacées, abandonnant la production agricole pour ne vivre que de l'aide qui a alors pris des proportions importantes comme le montre le graphique ci-haut.

1.3.2. Evolution et structure des importations alimentaires

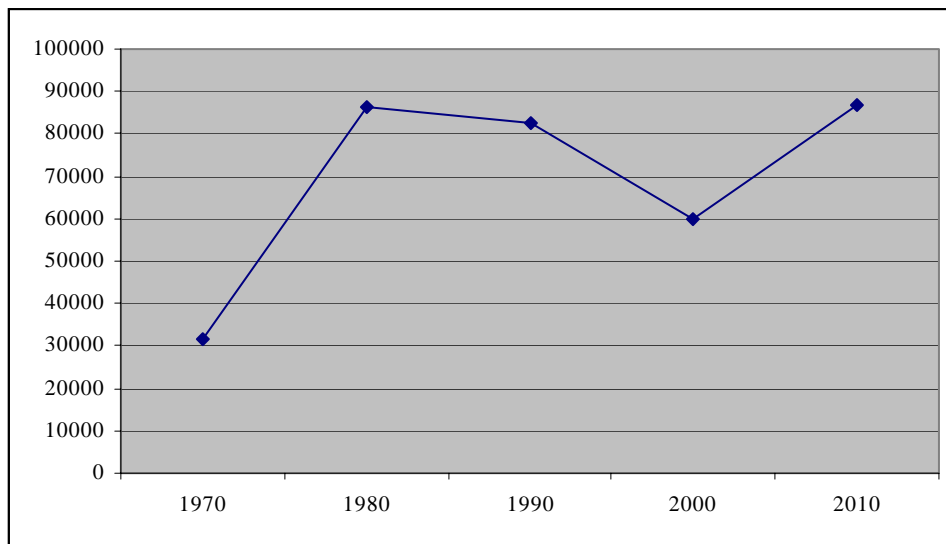
Le Congo est dans une situation de dépendance alimentaire vis à vis de l'extérieur. En effet, les importations des produits alimentaires ont fortement augmenté à partir du second choc pétrolier de telle manière qu'elles ont occupé le premier rang des volumes débarqués au port de Pointe-Noire, soit 33,2% du débarquement au premier semestre 1984 (Jean Philippe Koutassila, 1998). Ces importations présentent une structure très déséquilibrée; ce qui témoigne de la dominance d'un certain nombre de produits comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°7 : Pourcentage d'importations en volume des produits agricoles et alimentaires et du matériel agricole de 1998 à 2002.

Produits \ Années	1998	1999	2000	2001	2002
Animaux et volailles vivants	0,001	0,001	0,001	0,001	0,016
Viandes et volailles abattues	7,736	10,661	11,626	8,573	10,205
œufs et miel	0,406	0,300	0,386	0,567	0,497
Poissons	7,394	5,078	18,256	9,363	7,485
Lait et produits laitiers	3,251	3,480	3,802	2,517	2,732
Produits végétaux	0,107	0,190	0,078	0,173	0,168
Tubercules, bulbes et racines	1,073	1,930	1,943	1,666	0,613
Légumes	3,178	1,783	1,585	2,106	1,972
Fruits	0,210	0,350	0,302	0,474	0,230
Produits stimulants	0,125	0,345	0,090	0,474	0,230
Céréales et tourteaux	19,169	28,089	18,603	35,567	47,362
farines et féculents	22,753	32,961	10,685	20,491	15,133
Sucres et sucreries	0,486	1,160	0,547	0,630	0,616
Huiles et graisses	5,607	5,499	24,486	5,943	4,843
Préparations alimentaires	2,384	2,875	1,581	2,922	2,348
Sels	20,058	1,383	2,093	4,350	2,680
Boissons	3,053	3,285	2,470	2,652	2,604
Engrais	2,897	0,758	1,551	1,584	0,092
pesticides	0,251	0,161	0,138	0,202	0,179
Machines et matériel agricole	0,071	0,058	0,078	0,217	0,225
Total produits agro-alimentaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Ministère de l'agriculture de la pêche et de l'élevage (2004)

Il ressort de ce tableau que les produits agro-alimentaires les plus demandés sont les céréales et les tourteaux, les farines et féculents, les viandes et volailles abattues et les poissons. On peut remarquer que l'aide alimentaire est composée en majorité des même produits. Ceci est en accord avec le changement dans les modes de consommation comme il a été mis en évidence dans le deuxième point de ce travail. Le deuxième constat que l'on peut faire ici est que les produits les plus demandés ont la spécificité d'être vendues à des prix très bas sur le marché comparativement aux produits locaux. Les bas prix de ces produits additionnés au fait que ces produits font l'objet d'un commerce de micro-détail, permettent à tous les ménages de trouver leur part suivant leur revenu.



1.3.3. Les coûts de transaction liés aux aides / importations alimentaires

Il n'existe pas une étude spécifique sur les coûts de transaction des importations ou des aides alimentaires au Congo, mais l'analyse comparée des facteurs de production et de l'état des infrastructures permet de se faire une idée sur ces coûts. En effet, cinq aspects de l'isolement géographique, de la ruralité et de l'environnement économique permettant de penser que les coûts de transactions des importations et des aides alimentaires sont élevés.

1. Toutes les régions du pays ne sont pas facilement accessibles notamment par voie terrestre. Cette situation élève les frais de transport du fait des routes impraticables à certaines saisons et mal entretenues; de l'éloignement et de la pénurie de moyens de transport peu coûteux et adapté.
2. Les importations et / ou les aides alimentaires comprennent des produits pondéreux si bien que leur transport jusqu'aux marchés est difficile et coûteux. La situation est aggravée par le manque d'installations de stockage et les difficultés d'accès aux marchés intérieurs notamment dans la partie Nord du pays.
3. Les moyens de communication qui permettraient de diffuser des renseignements sur les marchés, les produits et les prix sont absents ou sous-développés.
4. L'insuffisante couverture du pays en électricité. Une grande partie des régions du pays n'est pas pourvue d'installation électrique et quand la localité dispose des installations, la fourniture n'est pas régulière, ce qui fait que le maintien de la chaîne de froid nécessite un investissement additionnel en achat de moteur électrique et de dépense en carburant; ce qui élève les coûts de transaction.

5. Les coûts liés à la gestion de l'aide. En effet, l'aide alimentaire pour être efficace nécessite une bonne administration qui doit entre autres identifier les populations cibles et s'assurer que ces derniers reçoivent effectivement l'aide qui leur ait destiné. Au Congo, le personnel administratif est inéquitablement réparti sur l'ensemble du territoire. Cette situation pose de problèmes d'identification des populations cibles, de gestion au niveau locale et de suivi. La conduite rigoureuse de ces différentes opérations nécessiterait des coûts important de personnel à déployer dans les régions concernées.

1.3. Etat de la sécurité alimentaire

A ce jour il n'est pas possible de faire un diagnostic complet de la situation nutritionnelle des populations à cause d'un manque de données. Aucune enquête nutritionnelle nationale est en vue et l'enquête nationale sur la pauvreté est en cours de réalisation. Toutefois quelques études partielles réalisées par les Organismes Non Gouvernementales (Action Contre la Faim, Médecin Sans Frontière, ...) et les agences du système des Nations Unies permettent de se faire une idée de la situation.

1.2.1. La consommation des repas

Le nombre de repas est un aspect important de la sécurité alimentaire. Il est déterminé par le niveau de revenu des ménages, des habitudes alimentaires, des prix sur les marchés. L'enquête nutritionnelle réalisée par F. Tchibindat (2000) a permis de faire un état de lieu sur le nombre de repas consommés par les congolais et présenté dans le tableau suivant :

Tableau n° : Fréquences des repas journaliers pour les différentes catégories de la population

Nombre de repas	Enfants d'âge scolaire	Adolescents	Femmes adultes	Hommes adultes
Aucun repas	0,3	0,7	0,3	0,3
Un repas	8,9	9,9	20,1	26,0
Deux repas	42,8	44,4	47,6	47,8
Trois repas et plus	48,0	45,0	32,0	25,3

Source : Enquête nutritionnelle, Congo, 1998 / 1999

Ce tableau montre que les enfants en âge scolaire bénéficiaire d'au moins trois repas représente un pourcentage de 48% contre 45% pour les adolescents, 32% pour les femmes adultes et 25,9% pour les hommes. Les adultes se sacrifient pour leurs enfants et les hommes (censés être pourvoyeurs de moyens, et conscients des limites budgétaires objectives) acceptent volontiers de s'abstenir d'un repas supplémentaire. Près de 90% des enfants et des adolescents ont accès à au moins deux (2) repas par jour. Le repas unique ne concerne que 9 à 10% d'entre eux alors qu'il touche 20,1% des femmes et 26% des hommes.

1.2.2. Les différents niveaux de malnutrition de la population

L'analyse des différents niveaux de malnutrition de la population est faite suivant trois indicateurs classiques que sont : la prévalence de l'insuffisance pondérale, la prévalence du retard de croissance et la prévalence de l'état de maigre ou de l'émaciation.

Enfants âgés de moins de six (6) ans

S'agissant du premier indicateur, l'on note que l'insuffisance pondérale à la naissance de l'enfant est liée au mauvais état nutritionnel et sanitaire de la mère dont les répercussions néfastes fragilisent le bébé. L'enquête nutritionnelle réalisée en 1998-1999 a conduit aux résultats suivants :

	B/ville	Pointe-Noire	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu rural sud	Milieu rural nord	Total
Modérée (<-1)	42,2	36,8	39,9	56,8	60,2	55,1	43,9
Modérée et grave (<-2)	13,2	9,6	11,7	21,0	22,8	20,1	13,9
Grave (<-3)	2,8	2,1	2,5	4,8	6,6	3,9	3,0

Source : Enquête nutritionnelle 1998 - 1999

Il ressort de ce tableau que l'insuffisance pondérale (modérée - modérée et grave - grave) est plus importante à Brazzaville qu'à Pointe -Noire. De même les taux sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain. En zone rurale, les régions sud, qui ont été le plus touché par les conflits socio-politiques, exhibent des taux supérieurs par rapport à ceux de la zone rurale Nord. On note que les cas graves sont plus présents dans les zones déjà signalées à savoir : Brazzaville avec 2,8% et les régions sud de la zone rurale avec 6,6%. Le milieu rural enregistre un taux de prévalence de cas graves double de celui du milieu urbain.

En ce qui concerne les retards de croissance, les résultats de la même enquête nutritionnelle 1998-1999 montrent des différences à l'intérieur de chaque zone et par sexe. Les taux les moins élevés sont enregistrés à Pointe-Noire et la situation des filles (18,0%) est favorable à celle des garçons (19,6%). Les pourcentages des personnes d'enfants de moins de six(6) ans souffrants de retards de croissance en fonction du degré de malnutrition sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n° : Retard de croissance des enfants âgés de moins de six ans selon de degré de malnutrition

	B/ville	Pointe- Noire	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu rural sud	Milieu rural nord	Total
Modérée (<-1)	41,8	40,2	41,1	59,3	59,9	59,1	45,4
Modérée et grave (<-2)	16,5	13,7	15,3	30,4	31,1	30,1	18,8
Grave (<-3)	5,4	4,2	4,9	12,2	14,9	10,8	6,6

Source : Enquête nutritionnelle 1998 - 1999

Dans l'ensemble, 45,4% des enfants âgés de moins de six ans souffrent des retards de croissance modérée. La forme grave de retard de croissance beaucoup plus présente en milieu rural (12,2%) qu'en milieu urbain (4,9%). La situation en zone rurale présente des disparités entre la zone rurale Nord qui a un taux de 10,8% et la zone rurale sud qui a un taux de 14,9%. Enfin, la ville de Brazzaville avec 5,4% de cas graves est la ville la plus touchée par rapport à Pointe-Noire (4,2%).

En ce qui concerne l'état de maigreur, la situation ne s'est pas améliorée de manière sensible depuis une quinzaine d'années - la prévalence en zone urbaine stagne autour de 4% et elle a légèrement baissé (de 5,5 à 3,9%) en zone rurale. Le tableau suivant fait le point de la situation des enfants de moins de six ans suivant le degré de malnutrition.

Tableau n° : Prévalence de la maigreur des enfants de moins de 6 ans selon le degré de malnutrition

	B/ville	Pointe- Noire	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu rural sud	Milieu rural nord	Total
Modérée (<-1)	24,8	17,8	21,8	24,6	28,0	22,7	22,5
Modérée et grave (<-2)	4,4	3,2	3,9	3,9	5,3	3,1	3,9
Grave (<-3)	1,1	0,8	1,0	0,8	1,3	0,6	0,9

Source : Enquête nutritionnelle, Congo 1998 / 1999

Il ressort de ce tableau que ce sont encore les zones déjà mentionnées plus haut qui enregistrent les pourcentages les plus défavorables : 4,4% à Brazzaville contre 3,2% à Pointe - Noire et 5,3% en milieu rural sud contre 3,1% en milieu rural Nord. Les cas les plus graves sont en pourcentage infime (0,9%), mais concernent quand même quelques milliers d'enfants chaque année. Brazzaville et les régions sud ont les taux les plus élevés avec respectivement 1,1% et 1,3%.

Enfants âgés de six (6) à neuf (9) ans

Les taux de prévalence sont nettement supérieurs à ceux des enfants âgés de moins de six (6) ans. Dans l'ensemble la situation est plus préoccupante en ce qui concerne les retards de croissance (19,5%) que l'état de maigreur (4,8%). Dans le premier cas, la ville de Brazzaville a les taux les plus élevés que la ville de Pointe-Noire soit 16% contre 12,5%. De même le milieu rural (38,7%) est plus touché que le milieu urbain (14,8%) et le milieu rural de la partie Nord (38,9%) est plus affecté que la partie Sud (38,1%).

Tableau n° : Prévalence de la malnutrition chez les enfants âgés de six (6) à neuf (9) ans

Sexe	Résidence	Retard de croissance		Maigreur	
		N	%	N	%
Enfants de sexe masculin	Brazzaville	394	22,1	394	04,6
	Pointe-Noire	282	16,0	280	05,0
	Urbain	676	19,6	674	04,8
	Rural Sud	28	39,3	31	06,5
	Rural Nord	126	42,9	127	03,9
	Rural	154	42,2	158	04,4
	Total	830	23,8	832	04,7
Enfants de sexe féminin	Brazzaville	404	10,9	386	06,5
	Pointe-Noire	284	09,2	274	03,3
	Urbain	688	10,2	660	05,2
	Rural Sud	35	37,1	35	02,9
	Rural Nord	144	35,4	142	04,9
	Rural	179	35,7	177	04,0
	Total	867	15,5	837	04,9
TOTAL	Brazzaville	798	16,4	780	05,5
	Pointe-Noire	567	12,5	555	04,1
	Urbain	1365	14,8	1335	04,9
	Rural Sud	63	38,1	66	04,5
	Rural Nord	270	38,9	269	04,5
	Rural	333	38,7	335	04,5
	Total	1698	19,5	1670	04,8

Source : Enquête nutritionnelle, Congo 1998 / 1999

Les résultats de l'enquête par sexe montrent des différences entre les enfants de sexe masculin et ceux de sexe féminin d'une part et entre les différentes zones d'autre part. En effet, entre les deux sexes, on constate que le retard de croissance touche 23,8% des garçons et seulement 15,5% de filles. S'agissant de la maigreur les deux sexes se trouve dans le même ordre de grandeur. Ainsi, l'on a 4,7% pour les garçons et 4,9% pour les filles.

Les retards de croissance chez les garçons sont plus préoccupants des régions Nord du pays où le taux est de 42,9% - soit près d'un enfant sur deux. Elle est en moyenne 2 à 2,5 fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En ce qui concerne l'état de maigreur, la situation au niveau des filles montre que Brazzaville (6,5%) présente un taux plus élevé que Pointe-Noire (3,3%). Au niveau des garçons, on a une situation contraire car un taux de 5% a été enregistré à Pointe Noire contre 4,6% à Brazzaville. On note enfin que pour les garçons comme pour les filles, la situation les taux sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Adolescents et adultes

Pour cette catégorie de la population, l'indicateur de malnutrition utilisé est l'Indice de Masse Corporelle (IMC), qui le plus utilisé pour décrire l'état nutritionnel des adolescents et des adultes. Il mesure la minceur du corps au rapport entre le poids corporel et la superficie du corps. Théoriquement, on constate que la plupart des individus ont un IMC allant de 18,5 à 25,0. Les individus ayant un IMC supérieur à 30 sont considérés comme obèses et ceux ayant un IMC inférieur à 18,5 comme maigres. Pour le cas du Congo, les experts ont fixé les seuils de maigreur pour un IMC inférieur à 18,5 et le seuil d'obésité pour un IMC supérieur ou égal à 25. Pour les adolescents, l'enquête nutritionnelle réalisée en 1998-1999 a fourni les résultats suivants :

Tableau n° : IMC des adolescents de taille > 140 cm, selon le lieu de résidence

	N	[0, 16[[16, 17[[17, 18,5[[18,5; 25[[25, + ∞ [
Brazzaville	706	21,1	15,4	23,1	38,8	01,6
Pointe-Noire	549	20,6	15,1	24,2	38,3	01,8
Urbain	1255	20,9	15,3	23,5	38,6	01,7
Rural Sud	41	36,9	21,9	39,1	02,4	00,0
Rural Nord	79	08,9	11,4	17,7	55,7	06,3
Rural	120	18,4	15,0	25,0	37,5	04,1
Total	1375	20,7	15,3	23,6	38,5	01,9

Source : Enquête nutritionnelle, Congo, 1998 / 1999

Dans l'ensemble, la situation au niveau des adolescents est beaucoup plus caractérisée par la maigreur que par l'obésité. Les résultats de l'enquête montrent que la maigreur concerne 59,6% des adolescents. La gravité de la maigreur (IMC < 16) touche 20,7% des adolescents alors que l'obésité (IMC ≥25) ne concerne que 1,9% d'entre eux. En fonction du lieu de résidence, la situation est plus dramatique en milieu rural sud où 97,9% des adolescents sont touchés par la maigreur. Le milieu rural nord est la zone la moins touchée avec 38% de cas. En milieu urbain, la maigreur touche plus les adolescents de Point-Noire (59,9%) que ceux de Brazzaville (59,6%).

Les cas les plus graves (IMC < 16) sont enregistrés toujours en milieu rural sud avec une proportion de 36,9% contre 8,9% seulement en zone rurale nord. Brazzaville est plus touché par ces cas graves (21,1%) par rapport à Pointe - Noire (20,6%). En ce qui concerne l'obésité, la zone rural nord est la plus touchée avec 6,3% de cas. En milieu urbain, les villes de Pointe - Noire et Brazzaville sont touchées pratiquement dans le même ordre de grandeur (1,8% pour la première et 1,6% pour la deuxième).

Au niveau des adultes, la situation est bien meilleure comme le montre les résultats de l'enquête contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n° : IMC des hommes et femmes adultes selon le lieu de résidence

Localités	N	[0, 16[[16, 17[[17, 18,5[[18,5; 25[[25, + ∞ [
Hommes						
Brazzaville	978	01,1	03,1	09,7	75,8	10,3
Pointe-Noire	539	00,7	02,1	08,3	78,1	10,8
Urbain	1517	01,0	02,7	09,2	76,6	10,5
Rural Sud	78	03,8	02,6	05,1	84,7	03,8
Rural Nord	253	00,8	02,0	09,8	80,7	06,7
Rural	331	01,5	02,1	08,7	81,7	04,1
Total	1848	01,1	02,6	09,1	77,5	09,7
Femmes						
Brazzaville	1903	00,9	03,0	10,4	65,3	20,4
Pointe-Noire	1482	01,4	02,3	09,1	68,3	18,9
Urbain	3385	01,1	02,7	09,8	66,6	19,8
Rural Sud	297	00,7	01,0	09,1	81,5	07,7
Rural Nord	524	00,4	02,5	12,2	75,7	09,2
Rural	821	00,5	02,0	11,1	77,8	08,6
Total	4206	01,0	02,6	10,0	68,8	17,6

Source : Enquête nutritionnelle, Congo, 1998 / 1999

Il ressort de ce tableau que la maigreur touche 12,8% d'hommes et 13,6% de femmes. Au niveau de ces dernières, la situation est plus préoccupante en zone rurale sud où l'on a enregistré 15,1% de cas. En milieu urbain, la ville de Brazzaville est la plus touchée avec 14,3% de cas par rapport à Pointe-Noire qui ne compte que 12,8% de cas. Au niveau des hommes, si l'écart entre les zones rurales nord et sud n'est que de 1,1 point de pourcentage, on compte trois (3) points de pourcentage entre Brazzaville et Pointe-Noire.

S'agissant de la gravité de la maigreur, la situation est toujours préoccupante au niveau de la zone rurale sud par rapport à la zone rural nord. Au niveau des femmes l'on a enregistré un pourcentage de 0,7% dans le zone rurale sud et 0,4% dans la zone rurale nord. Au niveau des hommes, la zone rurale sud est toujours la plus touchée avec 3,8% de cas contre 0,8% dans la zone rurale nord. Toujours en ce qui concerne la gravité de la maigreur, la ville de Brazzaville est plus touchée que Pointe-Noire au niveau des hommes et l'on a une situation opposée au niveau des femmes.

Un autre enseignement à tirer de ce tableau est le fait qu'au niveau des hommes, le pourcentage de cas de maigreur enregistré (12,8%) est supérieur à celui d'obésité (9,7%). Au niveau des femmes par contre c'est le pourcentage de femmes obèses (17,6%) qui est supérieur à celui des femmes maigres (13,6%). On note également que l'obésité touche beaucoup plus les populations urbaines que rurales et indépendamment du sexe. Au niveau des hommes Pointe-Noire est plus touchée que Brazzaville alors qu'au niveau des femmes c'est le contraire. En milieu rural la zone Nord est plus touchée que la zone sud et indépendamment du sexe.

1.2.3. Les carences en différents éléments nutritifs

L'établissement de la situation nutritionnelle de la population se fait à travers les apports des différents aliments consommés en éléments nutritifs. Il s'agit ici des calories, des lipides et des protéines. Les apports nutritifs moyens des différents aliments (d'origine végétale et animale) sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n°5 : Etat nutritionnel de la population entre 1961 et 2000

Nutriments	Origine	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Calories (cal)	Végétale	2010	2015	2090	1931	1911,7
	Animale	112	119	158	157	170,8
	Total	2122	2133	2248	2088	2079,6
Protéines (g)	Végétale	22,2	24,9	26,5	25,6	26,5
	Animale	14,1	14,2	18,8	17,1	17,9
	Total	36,3	39,1	45,3	42,8	44,6
Lipides (g)	Végétale	34,8	39,1	43,2	43,6	46,1
	Animale	5,2	5,8	7,6	8,1	9,0
	Total	40,1	44,9	50,8	51,6	55,0

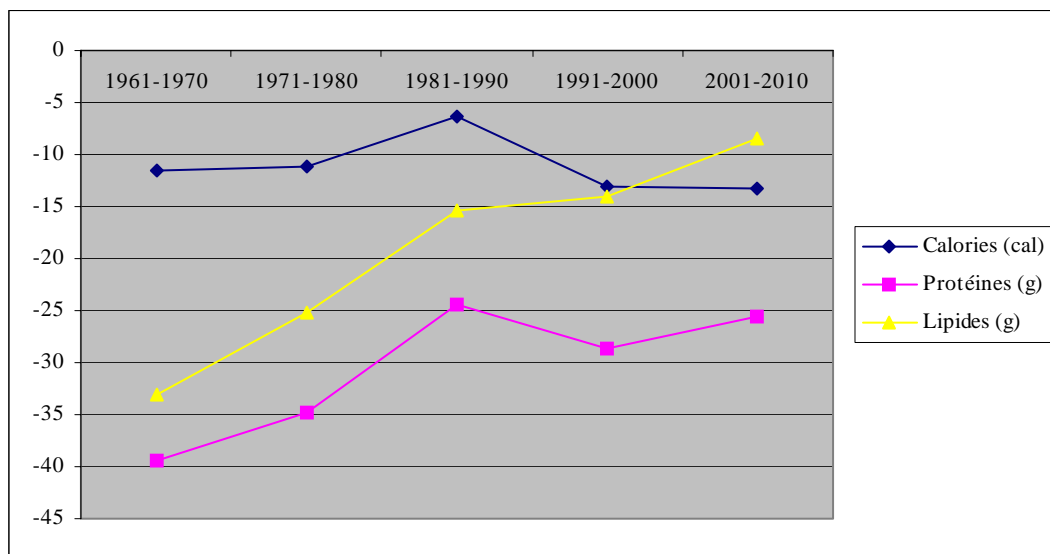
Source : l'auteur à partir des données de la FAO

La lecture de ce tableau permet d'avancer que les éléments nutritifs tirés de la consommation des aliments sont en grande partie d'origine végétale. Il ressort aussi de ce tableau que les différents apports nutritionnels ont connu une évolution croissante au cours des trois premières décennies avant de baisser dans la dernière décennie. Dans l'ensemble de la période, on note que les différents apports n'ont jamais atteint les normes requises.

En effet, une analyse sur le niveau de calories, de protéine et de lipide, n'est intéressante que lorsqu'elle est effectuée du point de vue du déficit ou de l'excédent nutritionnel par rapport au minimum de consommation ; c'est-à-dire une consommation jugée comme la norme à respecter. A cet égard, l'on sait que pour l'Afrique, le comité mixte OMS / FAO recommande une ration énergétique de 2400 calories par jour /par personne et 60 gramme par jour / par personne de consommation de protéine (CIATA,1987).

Au regard de ces normes, on peut dire que la population accuse un déficit nutritionnel pour les trois éléments nutritionnels. Un calcul de ce déficit en pourcentage pour les quatre décennies est représenté sur le graphique suivant :

Graphique n°2 : Evolution du déficit nutritionnel



Le graphique ci-dessus montre que les déficits en protéine et en lipide sont plus importants que celui en calorie dans la première décennie. Cette tendance se poursuit au cours de la deuxième décennie et la troisième. Seulement dans ces deux dernières on observe une réduction du gap beaucoup plus important pour les protéines et les lipides que pour les calories. En somme la situation nutritionnelle a toujours été déficitaire et cela suggère qu'en dehors du fait que la production nationale ne permette pas de couvrir les besoins de consommation nationale, il a un problème nutritionnel car le bilan est déficitaire.

1.3. Identification des groupes vulnérables

Les conflits socio-politiques que le pays a connu en 1993, 1997 et 1998 ont perturbé et interrompu la surveillance nutritionnelle et les activités sous-jacentes dans les Centres de Soins Intégrés (CSI). On a assisté à l'émergence de la malnutrition à Brazzaville, ville qui a été le lieu des affrontements en 1997 et surtout dans les régions du Pool, du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza, théâtre des conflits de 1998. D'autres zones du pays connaissent également une dégradation de la situation nutritionnelle du fait des catastrophes naturelles notamment les inondations à Mossaka (dans le département de la cuvette) et Makotipoko (dans le département des plateaux).

Dans le Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I), les populations identifiées comme étant vulnérables et nécessitant une assistance multiforme, notamment entre autre sous la forme d'aide alimentaire comprennent :

Les enfants en situation difficile. Depuis 1990, la situation des enfants dits en situation difficile se caractérise par l'émergence des phénomènes tels que : Enfants vivant et travaillant dans la rue (soit 1.900 recensés en 2003 à Brazzaville et Pointe - Noire par l'IRC et partenaires, dont 48% viennent de la RDC) ; près de 137.500 orphelins de moins de 15 ans parmi lesquels 64.000 orphelins du Sida. Ces orphelins sont soit abandonnés, chefs de famille, soit privés du droit d'héritage. Les enfants impliqués dans les conflits armés sont estimés entre 5.000 et 10.000 selon le rapport d'enquête de l'UNICEF, mars 2002. En outre, le taux d'enregistrement des naissances à l'Etat Civil a fortement baissé (44% à Ouenzé Brazzaville, en juillet 2002, UNICEF).

Les retraités et personnes âgées. La situation actuelle est caractérisée par un déficit chronique des caisses (3 milliards F Cfa par trimestre pour la CNSS et 4 milliards pour la CRF) et l'irrégularité dans le paiement des pensions due à un très faible taux de recouvrement des créances, à la non-reconstitution des fichiers employeurs et pensionnés ainsi qu'à l'absence de véritables états comptables et financiers. Le phénomène du vieillissement, quoique encore marginal (environ 5,7%) devient de plus en plus préoccupant. Les personnes âgées sont abandonnées à la fois par les familles et par les pouvoirs publics, malgré l'existence d'une disposition constitutionnelle les protégeant (art. 30 Constitution 2002). Les familles se désengagent de plus en plus, à cause notamment de la dégradation du pouvoir d'achat et des préjugés sociaux négatifs. Les établissements médicaux et sociaux de prise en charge sont quasi inexistantes ou inopérants. Les relais communautaires accusent des faiblesses structurelles. Ainsi, vieillir devient une véritable déchéance.

Sinistrés et déplacés. Pour la seule période 1993-1997, 240.000 personnes ont été contraintes au déplacement soit 12% de la population totale et des milliers de maisons détruites. Le département du Pool a été le plus affecté. Une évaluation rapide de situation réalisée en avril 2003 dans cinq (5) districts sur les treize que compte ce département a révélé que 5.277 familles, soit 24.922 personnes, sur une population totale de 236.844 habitants (recensement administratif 2001), ont quitté les zones de conflits. Des villages entiers ont été détruits, les services sociaux de base

fermés et l'outil de travail emporté. Les catastrophes naturelles, notamment les inondations ont vu leur cycle passer de 10 ans à 1 an entre 1999 et 2003, occasionnant 3.711 maisons inondées ; 965 maisons détruites et laissant 26.335 personnes sans abris à Mossaka, Loukolela, Makotimpoko, Ntokou,...

Les femmes et les filles-mères en situation difficile. Les femmes et les filles-mères, notamment celles à « épithète négative » (veuves sans soutien, chef de ménage, infectées et ou affectées par le VIH/Sida, prostituées, sans revenus, handicapées, violées et ou violentées, multipares, abandonnées, déscolarisées, de parents divorcés ou pauvres, déplacées et ou sinistrées...) sont, en raison de leur statut, victimes des inégalités, de discriminations, d'exploitation et d'abus divers et ont un accès difficile aux services sociaux de base. Concernant les violences sexuelles commises sur les adolescentes et les femmes par exemple, les chiffres ont atteint un niveau alarmant : 27.000 femmes et jeunes filles violées à Brazzaville, soit 6% (cf : Enquête FNUAP et UNICEF Juillet-Novembre 1999). Sur une population de jeunes filles de 13 à 20 ans évaluée à près de 255.000 personnes en 1998, 10.7% sont exposés aux risques de grossesses et maternités précoces. De 1990 à 1998, le Congo a connu une baisse continue des taux bruts de scolarisation. Aujourd'hui, le phénomène d'enfants déscolarisés reste une préoccupation et demeure plus accentué chez la jeune fille.

Dans ce premier point, l'on peut retenir que la demande des produits comme les céréales, les viandes et abats, les légumes, le lait va augmenter, alors que la production nationale n'est pas suffisante et le sera plus encore à l'horizon 2010. Cette situation nécessite le recours aux importations alimentaires et aux aides alimentaires. La structure des importations montre une dominance de quatre produits (viandes et volailles abattues, poissons, céréales et tourteau, les farines et les féculents). Les aides alimentaires quant à elles présentent une structure très variée, mais on note néanmoins une prédominance de quatre produits (le blé et la farine, les céréales, les huiles végétales et le riz usiné).

En ce qui concerne l'état de la sécurité alimentaire, l'on peut retenir au niveau de la fréquence des repas que les congolais ont accès en général à un minimum de deux repas par jour. Le repas unique ne concerne qu'une petite proportion des enfants en âge scolaire et les adolescents (9 à 10%) alors qu'il touche les femmes et les hommes dans des proportions dépassant 20%. La malnutrition est beaucoup plus présente en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit la tranche d'âge de la population. L'analyse en terme de carence nutritionnelle a montré un déficit en différents éléments nutritifs (calories, protéines, lipides). Enfin, les groupes vulnérables identifiés concernent les enfants en situation difficile, les retraités et les personnes âgées, les sinistrés et déplacés et les femmes et les filles mères en situation difficile.

II / Evolution et tendance de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire

La deuxième section de ce travail a mis en évidence le fait que la production nationale ne soit pas en mesure de couvrir les besoins de consommation de la population. Pour comprendre ces insuffisances, il est indispensable d'examiner l'évolution et les tendances de l'appui accordé au développement du secteur agro-alimentaire dans le pays. Pour ce faire un bref aperçu de la place de l'agriculture dans l'économie est indispensable (premier point). L'analyse des contraintes, des défis et opportunités pour l'amélioration de la production et du développement de l'agriculture feront l'objet du deuxième point. Enfin l'analyse de l'évolution et des tendances de l'appui des pouvoirs publics au développement du secteur agro-alimentaire sera effectuée dans le troisième point.

2.1. Les atouts de l'agriculture congolaise²

Le secteur agricole dispose de plusieurs atouts sur lesquels pourrait s'appuyer leur développement. On note du point de vue naturel une grande diversité des ressources naturelles (12 millions d'hectares de savanes, 22 millions de forêt dense) ; une abondante terre arable (10 millions d'hectares des terres cultivables) ; un important réseau hydrographique (252.000 km²) avec d'importantes ressources halieutiques estimées à 180.000 tonnes par an et un climat favorable avec une pluviométrie de 1600 à 1800 mm par an ; une importante ressource en eau souterraine et des pâturages en savane inexploités.

Sur le plan humain, le pays dispose de bras valides représentés par une population en majorité jeune et surtout l'on assiste aujourd'hui à un renouvellement de la main d'œuvre dans le secteur agricole. Ce renouvellement de la main d'œuvre se caractérise entre autre par un retour de nombreux jeunes dans les activités rurales et un intérêt croissant des néo-ruraux pour l'agriculture. Ce phénomène présente aussi l'avantage de disposer dans le secteur agricole d'une population suffisamment instruite et donc capable non seulement d'accepter et de maîtriser, mais aussi de s'approprier les techniques culturales perfectionnées en vue d'améliorer leur rendement.

Sur le plan institutionnel, on note aujourd'hui une émergence des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des associations de base qui constituent des interlocuteurs plus crédibles et mieux alertés des problèmes du monde agricole que l'Etat. Ces ONG et associations de base peuvent être utilisées pour rendre plus efficaces les interventions dans ce secteur.

² Cette partie est une synthèse du document du groupe thématique sur l'agriculture dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté.

2.2. Place de l'agriculture dans l'économie du pays

L'examen de la place de l'agriculture dans le pays permet de mieux appréhender son importance dans le développement. Pour ce faire l'examen de celui-ci est effectué en distinguant trois aspects à savoir : sa capacité d'absorption de la main-d'œuvre, sa contribution à la richesse nationale et sa capacité de créer de revenus en devises résultant des exportations.

2.2.1. Absorption de la main-d'œuvre

La capacité d'absorption de la main-d'œuvre revêt une importance particulière car elle permet d'apprécier la capacité du secteur à recevoir les actives et donc à distribuer des revenus. Ainsi, l'analyse de cette capacité est faite au moyen du pourcentage de la population active occupée dans ce secteur. Le tableau suivant donne la répartition de la population active occupée dans les différents secteurs de l'économie.

Tableau n°8: Population active occupée dans les différents secteurs
(en pourcentage)

Années	Agriculture	Industrie	Service
1970	69,93	9,95	20,12
1975	65,86	10,13	24,00
1980	59,23	11,02	29,75
1985	50,56	12,29	37,15
1990	58,89	6,82	34,29
1995	61,25	5,89	32,87
1999	66,92	4,81	28,28

Source : l'auteur à partir des données de la Direction des Synthèses Economiques

L'examen de ce tableau permet d'avancer que l'agriculture est le secteur de l'économie qui reçoit plus de 50% de la population active. Les services viennent en seconde position avec des pourcentages qui varient entre 20,12% et 37,15% de la population active occupée. Enfin, l'industrie est le secteur qui reçoit le moins la main-d'œuvre avec des pourcentages qui ne dépassent pas 12% sur l'ensemble des années retenues. Ainsi, on peut dire que l'agriculture a un rôle important dans l'économie du pays dans la mesure où elle occupe une frange importante de la population active ; elle est ainsi le premier secteur créateur d'emploi.

2.2.2. Contribution de l'agriculture à la richesse du pays

Pour évaluer la contribution du secteur agricole à la richesse du pays, il a été reporté la valeur ajoutée de ce secteur au PIB et le résultat a été exprimé en pourcentage. Pour permettre une analyse comparative, cette contribution est également calculée pour les autres secteurs. Les résultats obtenus sont contenus dans le tableau suivant :

Tableau n°9 : Contribution de l'agriculture au PIB

Années	Agriculture, élevage, chasse et pêche	Sylviculture et exploitation forestière	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1960	22,36	04,78	27,14	21,95	44,50
1965	18,87	05,32	24,19	20,52	47,13
1970	17,43	04,76	22,18	22,39	47,51
1975	13,95	01,52	15,46	32,22	45,22
1980	09,55	02,14	11,69	46,62	36,83
1985	05,95	01,50	07,45	53,91	35,11
1990	09,85	03,01	12,86	40,65	43,20
1995	08,13	02,32	10,46	44,87	40,44
1997	08,12	01,45	09,57	57,37	30,48

Source : l'auteur à partir des données de la Direction des Synthèses Economiques

Il ressort de ce tableau que la contribution du secteur primaire au PIB n'a jamais atteint la barre des 30%. Lorsque l'on considère uniquement l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse, cette contribution est restée en dessous de 23%. Ce tableau révèle également qu'avant 1970, la contribution au PIB du secteur primaire est supérieure à celle de l'industrie. C'est donc dans les années 1970 que l'industrie a commencé à avoir une contribution importante au PIB. Ce changement dans la structure du PIB est le fait de l'intensification de l'exploration et l'exploitation du pétrole. Aussi, la contribution du secteur tertiaire étant comprise entre 30 et 45% sur l'ensemble des années retenues ici, l'augmentation de la part du secteur secondaire s'est faite au détriment du secteur primaire.

En faisant la lecture du tableau n°9 ci-avant, tout en se référant au tableau n° 8 précédent il ressort que la prise d'importance du secteur industriel s'accompagne d'une réduction de la main-d'œuvre dans ce secteur. Ce constat peut paraître paradoxal notamment lorsqu'on considère cette prise d'importance dans la richesse nationale comme un développement du secteur industriel. En effet, la prise d'importance du secteur secondaire dans le PIB est surtout le fait de l'industrie pétrolière qui n'est pas une industrie à forte intensité de capital d'une part et le pays manque de personnes formées dans les métiers du pétrole qui a toujours obligé les sociétés à faire recours à la main-d'œuvre extérieure.

Le deuxième type d'argument que l'on peut avancer ici pour expliquer la décroissance de la main-d'œuvre dans le secteur secondaire est que l'industrie non pétrolière traverse actuellement une crise profonde. En effet, les industries qui existaient dans le pays étaient essentiellement étatiques et du fait de la mauvaise gestion elles ont été soit fermées, soit privatisées avec comme conséquence la mise en chômage et/ou la réduction des effectifs.

2.2.3. Contribution aux exportations

La place d'un secteur ou d'une branche d'activité à l'économie s'apprécie également par la capacité à drainer des revenus en devises grâce aux exportations. Pour examiner cette contribution, il a été calculé la part des produits agro - alimentaires dans les exportations. Les résultats obtenus sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n°10 : Part des produits agro - alimentaires dans les exportations

Années	Produits agricoles et de la pêche	Bois tropicaux (bruts)	Bois tropicaux transformés	Produits de l'industrie alimentaire	Total Agro - Alimentaire	Autres Produits
1960	06,51	36,55	05,13	08,09	56,27	43,73
1965	04,40	29,05	05,59	06,25	45,29	54,71
1970	04,51	30,22	11,25	08,36	54,35	45,65
1975	01,53	04,04	04,77	02,15	12,49	87,51
1980	02,19	04,42	05,58	00,54	12,73	87,27
1985	00,97	02,56	02,29	01,03	06,85	93,15
1990	00,40	08,37	03,35	01,07	13,19	86,81
1995	00,20	07,60	03,69	01,51	12,99	87,01
1997	00,06	03,40	02,35	00,89	06,70	93,30

Source : l'auteur à partir des données de la Direction des Synthèses Economiques

Il ressort de ce tableau que la part des produits agro - alimentaires dans les exportations a oscillé autour de 50% entre 1960 et 1970. A partir de 1975 jusqu'en 1997, cette part a considérablement chuté pour se situer en dessous de 14%. Lorsque l'on considère uniquement les produits agricoles, de la pêche et les produits de l'industrie alimentaire, les parts sont encore très petites, pour ne pas dire insignifiantes. Entre 1960 et 1970, cette part n'a pas atteint 70% pour les deux catégories de produits et à partir des années 1990, les parts de ces deux types de produits sont en dessous de 2%.

2.3. Examen des contraintes à la production

Selon Hakim Ben Hammouda (1999), la crise du secteur agricole des économies minière d'Afrique s'explique par deux faits majeurs. D'abord la faible articulation entre l'agriculture et l'industrie qui ne permet pas à l'agriculture de se moderniser, d'accroître le niveau de sa productivité et par conséquent d'améliorer les revenus des paysans. Ensuite les stratégies de développement dans ces économies qui ont toujours, favorisé, à travers les mécanismes de prix, un transfert important de surplus de l'agriculture vers l'industrie. Ce transfert s'est traduit par une baisse de la production agricole et donc un affaiblissement des moyens nécessaires à la modernisation de l'agriculture et partant le recours aux importations alimentaires. Ce deuxième fait est celui désigné sous le vocable de *dutch disease* et qui est vérifié en premier lieu avant d'examiner les autres contraintes.

Le dutch disease : Une des explications les plus en vue

Pour tester l'hypothèse du syndrome hollandais, nous avons estimé une régression linéaire simple dans la quelle la variable endogène est le logarithme du PIB du secteur agricole et la variable exogène le logarithme du PIB des industries extractives qui est essentiellement constitué des industries pétrolières, les autres étant marginales. Les deux séries retenues sont intégrées en différence première et satisfont aux tests de cointégration. Le biais d'autocorrélation étant corrigé par la méthode de Cochrane Occurt, les résultats obtenus sur la cible de long terme sont en annexes. La lecture de ces derniers suggère qu'une croissance de 10% dans le secteur des industries extractives, toute chose égale par ailleurs, s'accompagne d'une régression dans le secteur agricole de 0,03%.

Cependant, le test de student sur le coefficient du PIB des industries extractives révèle que ce dernier n'est pas significatif au seuil de 5%. Ce résultat est important car il suggère que la croissance du secteur des industries extractives ne peut être retenue comme la cause essentielle de la dégradation du secteur agricole. De ce fait, les résultats obtenus ici rejoignent ceux obtenus par Jean-Philippe Koutassila (1998) qui a montré que le syndrome hollandais n'est pas facile à établir dans le cas du Congo.

Pour cet auteur, la première raison qui empêche d'accréditer de façon hâtive la thèse de l'existence d'un Dutch Disease au Congo est simple : ce pays n'a pas de tradition agricole ; il ne constitue pas un terrain d'élection des modèles du mal hollandais. Ensuite, la régression de la production forestière est antérieure à la rente pétrolière tandis que celle des cultures de rente est due tant à des causes d'ordre structurel qu'à des facteurs conjoncturels. Les mauvaises performances des exportations du secteur de bois et des cultures de rente ne peuvent pas s'expliquer qu'à partir des mouvements des prix relatifs, et en particulier du taux de change effectif réel.

Les autres contraintes

Le système de production agricole du Congo souffre de multiple problèmes comme le relève Hilaire Babassana (2001) dans une étude intitulée « l'agriculture congolaise face à l'impératif de l'autosuffisance alimentaire en l'an 2000 : Bilan et perspectives ». La première est représentée par les facteurs naturels dans la mesure où les sols ferrallitiques apparaissent dans beaucoup de cas comme des blocages à l'obtention des hauts rendements. La seconde cause est faite des facteurs humains, culturels et technologiques.

A cet égard l'auteur distingue le vieillissement de la population productrice dû à l'exode rural ; de nombreux obstacles qui surgissent dans les arbitrages et décisions concernant l'allocation et l'occupation des sols et des domaines fonciers ; les méthodes et procédés archaïques qui ont pour conséquences d'enterrer la maigre couche d'humus et de ramener à la surface des terres infertiles détruisant ainsi le potentiel chimique localisé ou retenu dans les horizons superficiels. La troisième cause se rapporte aux politiques agricoles à prédominance des formes étatiques de production qui n'ont pas apporté les résultats escomptés. La quatrième cause est liée au maintien d'un très bas niveau des forces productives, la dispersion et le caractère peu accessible des écosystèmes des forêts et de savane. Enfin la dernière cause avancée par l'auteur est liée à la faiblesse de la formation du capital dans la petite production marchande agricole.

Tableau n° : Quelques indicateurs dans le secteur agricole en 2002

Indicateurs Pays	Utilisation des engrais par actif agricole (en kg par an)	Superficie irriguée (en pourcentage de la superficie des terres arables et des cultures permanentes)	Utilisation des terres arables et des cultures permanentes par actif agricole (en hectare)
Cameroun	937,39	0,46	1,923
Congo, République du	41,04	0,42	0,417
Côte d'Ivoire	3485,77	1,06	2,207
Sénégal	1038,80	2,84	0,775

Source : A partir des données de FAO stat (2004)

Il ressort de ce tableau qu'au Congo l'utilisation des engrais n'est pas répandue comparativement aux autres pays dont l'utilisation par actif agricole est au moins vingt trois (23) fois plus grand que celui d'un actif congolais dans le secteur agricole. S'agissant des techniques d'irrigation, le Congo possède le pourcentage le plus bas au regard des terres arables et des cultures permanentes. Les superficies de terres arables et de cultures permanentes sont aussi les plus faibles par actif agricole. Dans le cas du Congo un actif agricole ne dispose même pas d'un hectare (ha).

Tableau n°16 : Données relatives aux principales infrastructures

Indicateurs Pays	Routes revêtues (Km)	Production d'électricité (millions de kW / h)	Nombre de raccord (lignes téléphoniques principales)	Nombre de km de voies ferrées
Cameroun	3523	2705	37414	1104
Congo	985	398	15852	510
Côte d'Ivoire	4216	2365	64177	650
Sénégal	4000	684	44326	1180

Source : A partir des données de FAO stat (2004)

Ce tableau montre clairement que le Congo accuse un retard dans les infrastructures par rapport au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et au Sénégal. Il est difficile de se déplacer à l'intérieur du pays, ce qui réduit en fait la taille du marché disponible et surtout complique tant l'approvisionnement des agriculteurs en intrants agricoles que l'évacuation de leurs productions.

2.4. Evolution et tendance de l'appui des pouvoirs publics au développement du secteur agricole

Depuis la période coloniale, la place prioritaire de l'agriculture a toujours été proclamée dans la formulation des politiques de développement. En effet, pendant la période coloniale, la nécessité d'accroître "l'énergie du noir" par la production agricole, a été tant soulignée. De même après l'indépendance politique du pays, l'agriculture a été proclamée "priorité des priorités", comme l'indique le thème du séminaire de mars 1970, sur l'agriculture congolaise (Hilaire Babassana, 2001).

A partir des années 1980, on peut distinguer trois phases de l'intervention des pouvoirs publics dans ce secteur. En effet, depuis le début des années 1980, le secteur agricole est passé par la phase de l'affirmation nationale, ensuite celle de l'assainissement via les Programmes d'Ajustement Structurel et enfin la phase de transition et de recherche d'une nouvelle politique agricole adéquate.

2.4.1. La phase d'affirmation nationale

Au début des années 1980, notamment lors du premier plan quinquennal (1982-1986), la politique du gouvernement inspirée de l'idéologie socialiste et des théories tiers-mondistes consistait en un interventionnisme tout azimut. L'Etat assurait l'encadrement volontariste du secteur agricole par le développement d'un secteur d'Etat de production agricole et agro-alimentaire (fermes et complexes agro-industriels) et avait mis en place des offices publics de commercialisation de la production agricole (office de café et cacao, office des cultures vivrières) et d'approvisionnement du monde rural en moyen de production (semences, plants, produits phytosanitaires, etc.). Les paysans étaient organisés en groupements coopératifs qui bénéficiaient d'un encadrement et d'un appui logistique et financier de l'Etat pour promouvoir la production agricole.

Cette politique a échoué à cause non seulement de la crise financière qui a éclaté à partir de 1985, mais aussi à cause du caractère inapproprié de cette politique. A cet égard, le Conseil National de l'Agriculture (1987) reconnaît que malgré l'importance des moyens financiers et matériels qui leur ont été fournis, les unités de production ont échoué sur le terrain, à la fois du point de vue de l'adaptation de la technologie aux conditions agro-écologiques, que sur le plan de la maîtrise de la gestion économique. Cela explique, le fait que l'essentiel de la production ait continué, depuis très longtemps, à être assuré dans le cadre de la petite production paysanne familiale ou coopérative, utilisant des instruments de travail manuels traditionnels et rudimentaires.

2.4.2. Phase de tentative d'assainissement à travers les PAS

Depuis le milieu des années 1980, l'économie congolaise a été confrontée à des chocs extérieurs notamment la chute simultanée des cours du pétrole et du dollar. Au niveau interne le secteur public qui était au centre de l'activité économique connaissait de mauvaises performances dues à une mauvaise gestion du développement. Cette situation a conduit le pays à se lancer dans les programmes d'ajustement structurel avec l'aide du FMI et de la banque Mondiale. Depuis 1986, le pays a adopté quatre Programmes d'Ajustement Structurel : le Programme d'Ajustement Structurel en 1986, le programme d'Ajustement Structurel Renforcé (PASR) en 1987, le Plan d'Action Economique et Sociale (PAES) en 1990 et le Programme d'Action et de Relance Economique et Sociale (PARESO) en 1994. Ces PAS, après sa phase de stabilisation destinée à restaurer les grands équilibres macro-économiques, avaient pour objet l'accroissement de l'efficacité économique nécessaire à la promotion d'une croissance soutenue à moyen et long termes, par une meilleure allocation des ressources.

Le caractère libéral des mesures contenues dans ces programmes a conduit le pays à mettre un terme aux politiques de prix administrés et de subventions et à la sur-réglementation des marchés, sources de distorsions qui gênent l'efficacité économique. De toute manière, la situation des finances publiques est telle que le système de subventions au secteur agricole doit être repensé, que la dévaluation de la monnaie devrait permettre au pays de relancer sa compétitivité érodée par une monnaie qui devenait surévaluée.

Dans l'ensemble, les programmes d'ajustement structurel, dans le secteur agricole avaient pour objectif :

- Libéralisation du commerce des produits agricoles et des intrants pour assurer une meilleure capacité de négociation aux agriculteurs par la concurrence ;
- Réduction des subventions aux intrants agricoles, notamment en ce qui concerne les engrais afin de diminuer le différentiel de protection entre les cultures pluviales et irriguées ;
- Recentrage des actions de l'Administration sur des services à caractère public indéniable (recherche, vulgarisation...);
- Définition de priorités strictes pour les investissements publics d'infrastructures agricoles

Mais, fondamentalement, le PAS et ses formes évolutives, PASR (Programme d'Ajustement Structurel Renforcé), PAES (Plan d'Action Economique et Social) et le PARESO (Programme d'Action et de Relance Economique et Sociale) n'ont jamais été appliqués intégralement notamment du fait :

- des conditionnalités des PAS qui ont parfois manqué de réalisme ;
- de l'instabilité de la situation socio-politique dans le pays et
- enfin, du caractère inapproprié des mesures ignorant les réalités locales.

Ainsi, l'inefficacité et l'application partielle des PAS, qui ne prenaient pas en compte la rationalité ou la logique paysanne, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles n'ont pas permis le redressement de ce secteur. De même, les PAS n'ont pu être en mesure de répondre aux besoins propres des paysans, notamment des femmes. Cela permet d'expliquer et de comprendre le comment et le pourquoi de la persistance de la crise actuelle du secteur agricole.

2.4.3. Evolution de l'appui financier au secteur agricole

Comme il a été constaté plus haut, l'agriculture qui occupe la plus grande partie de la population active et qui est considérée comme un secteur sur lequel devrait s'appuyer le Congo pour son développement à long terme ne bénéficie pas de toute la considération qui est due à son importance dans le budget d'investissement. Le tableau et le graphique suivants sont assez illustratifs de la contradiction existante entre l'importance reconnue au secteur et les crédits qui lui sont accordés.

Tableau n°11 : Répartition des Investissements Publics (base exécution) entre 1992 et 2002

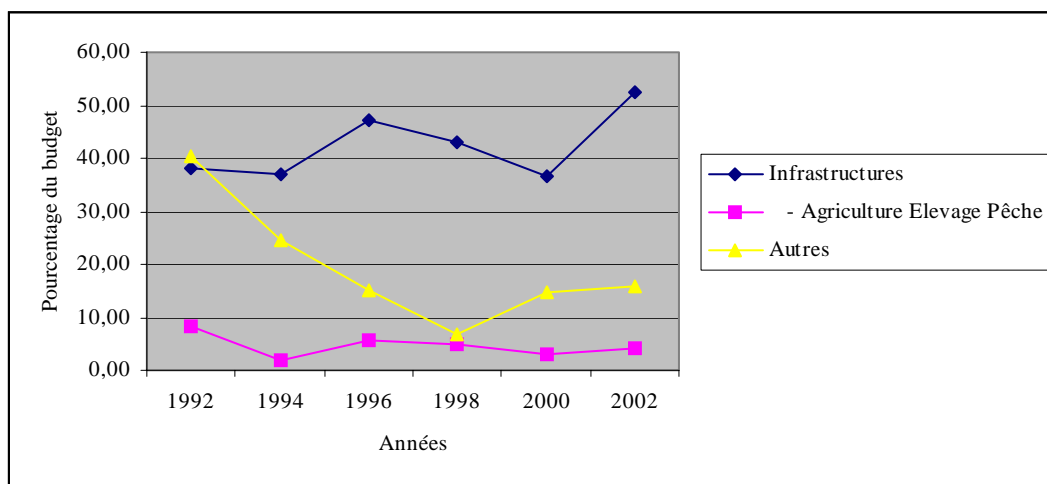
Unité : milliards de FCFA

SECTEURS	1992	%	1994	%	1996	%	1998	%	2000	%	2002	%
Infrastructures	9911	38,03	30313	36,82	21709	47,19	39439	43,19	56982	36,47	81230	52,48
Développement rural	2441	9,37	3136	3,81	2624	5,70	7337	8,03	12133	7,77	6242	4,03
- Agriculture Elevage Pêche	2193	8,41	1456	1,77	2624	5,70	4481	4,91	4783	3,06	6242	4,03
- Forêt et Environnement	248	0,95	1680	2,04		0,00	2856	3,13	7350	4,70		0,00
Socio-culturel	2402	9,22	22333	27,13	6946	15,10	15326,5	16,78	24864	15,91	15186	9,81
Souveraineté	0	0,00	3120	3,79	5490	11,93	22051	24,15	14901	9,54	6241	4,03
Défense et Sécurité	715	2,74	3015	3,66	1770	3,85	965	1,06	21804	13,95	20360	13,15
Etat de droits et Institutions	70	0,27	98	0,12	480	1,04	20	0,02	2510	1,61	1100	0,71
Autres	10525	40,38	20313	24,67	6987	15,19	6179,5	6,77	23056	14,76	24416	15,78
TOTAL Général	26064	100,00	82328	100,00	46006	100,00	91318	100,00	156250	100,00	154775	100,00

Source : Direction Générale du Plan et du Développement (2004)

Comme on peut le constater, la part du développement rural dans le budget d'investissement n'a jamais atteint 30% entre 1990 et 2002. Au contraire, cette part a chuté entre 1990 et 1994 pour remonter légèrement entre 1998 et 2000 avant de baisser encore en 2002. Entre 1994 et 2002 la part du secteur est restée en dessous de la barre des 10%, malgré l'augmentation du budget que l'on peut observer en 1998 et 2002. Cette évolution est attribuable au retrait de l'Etat du secteur agricole avec la fermeture des offices de commercialisation des produits agricoles (office de café et de cacao et l'office des cultures vivrières). Cette libéralisation du secteur qui a coïncidé avec la faillite de ces offices de commercialisation s'est transformée en un abandon du secteur agricole.

Graphique n°4 : Evolution de la part du secteur agricole dans le budget d'investissement



En définitif, l'on peut dire que le secteur agricole, bien qu'étant celui qui occupe le plus d'actifs, contribue de moins en moins à la richesse nationale. Cette situation est imputable à plusieurs facteurs internes et externes à ce secteur. Il y a l'échec des plans et programmes de développement de ce secteur, la dégradation continue des conditions de production, l'absence d'une politique de commercialisation fiable et la réduction des crédits accordés à ce secteur au niveau du budget d'investissement n'a pas été non plus de nature à favoriser le développement de ce secteur.

En somme, ce deuxième point a commencé par relever les atouts du secteur agricole. Il s'agit entre autre d'une grande diversité des ressources naturelles, d'un important réseau hydrographique, d'un climat favorable, d'une population jeune et des organisations non gouvernementales et des associations de base qui peuvent être utilisées pour rendre plus efficaces les interventions dans le secteur. Ce dernier absorbe une grande partie de la main d'œuvre, mais sa contribution à la richesse nationale est la moins importante comparativement à celle des autres secteurs. De même la contribution de ce secteur aux exportations s'est améliorée au fil des années. Ces contre performances ont plusieurs explications. Le ducth disease qui est l'une des explications les plus en vue n'est pas confirmée par l'analyse économétrique, qui au contraire lui attribue un rôle marginal.

Deux raisons sont avancées pour justifier ce résultat. La première est que le pays n'a pas une tradition agricole et ne constitue pas un champ de prédilection pour vérifier les modèles du mal hollandais. La seconde est que la régression de la production forestière est antérieure à la rente pétrolière tandis que celle des cultures de rente est due tant à des causes d'ordre structurel qu'à des facteurs conjoncturels. A propos de ces causes, plusieurs ont été identifiées. Il s'agit entre autres de nombreux obstacles qui surgissent dans les arbitrages et décisions concernant l'allocation et l'occupation des sols et des domaines fonciers, des méthodes et procédés archaïques de production, des politiques agricoles inappropriées, de l'insuffisance des infrastructures etc.

Enfin, l'évolution et la tendance de l'appui des pouvoirs publics au développement du secteur agricole a été caractérisé par deux phases: d'affirmation nationale et de tentative d'assainissement à travers les Programmes d'Ajustement Structurel. Durant la deuxième phase, l'appui financier à ce secteur s'est considérablement réduit à cause du retrait de l'Etat et du secteur privé qui n'a pu prendre le relais.

III / Incidences de l'aide alimentaire / importations alimentaires

L'objectif de cette section est de mettre en évidence l'impact de l'aide alimentaire et des importations alimentaires sur le développement agricole du pays. La démarche ici consiste en trois phases. La première consiste d'abord à mesurer le poids de l'aide alimentaire et des importations alimentaires dans l'économie. La seconde tient en l'analyse économétrique des impacts de l'aide alimentaire et des importations alimentaires sur les principales grandeurs macroéconomiques et enfin une extension de l'analyse est faite pour déterminer les niveaux au-delà desquelles l'aide alimentaire et les importations alimentaires deviennent nocifs pour la croissance du secteur agricole.

3.1. Analyse des facteurs explicatifs de l'évolution des importations alimentaires

3.1.1. Une analyse économétrique

Pour examiner les facteurs explicatifs de l'évolution des importations alimentaires au Congo, nous allons nous servir d'un modèle économétrique inspiré des travaux de A. Zejly (1991). En tenant compte de la spécificité du pays, le modèle retenu ici exprime le logarithme des importations alimentaires en fonction du logarithme du taux d'urbanisation urbaine ($turb$); du logarithme du revenu réel par habitant ($PIBRH$); du logarithme de l'indice de la production agricole ($IPRA$); du logarithme du taux de change effectif réel (RER); du logarithme des investissements directs étrangers (IDE) et d'une variable indicatrice des années des conflits socio-politiques. Les variables sont intégrées en différence première et le test de cointégration de Duckey et Fuller sur le résidu a été concluant. Dans la cible de long terme dont les résultats sont présentés ici, le biais d'autocorrélation a été corrigé par la méthode de Cochrane Occurt.

Les résultats obtenus montrent que trois variables déterminent significativement (au seuil de 5%) l'évolution des importations alimentaires au Congo. Il s'agit du taux d'urbanisation, du revenu et de la régression de la production domestique. En ce qui concerne le taux d'urbanisation, la signe positif de ce coefficient accrédite l'hypothèse d'un biais urbain suivant lequel l'explosion de la population urbaine conduit à un accroissement des importations alimentaires. Dans le cas du Congo les résultats obtenus suggèrent que l'augmentation du taux d'urbanisation de 10%, toute chose égale par ailleurs, fait progresser les importations alimentaires de 3,52%. S'agissant du revenu, les résultats suggèrent que son impact sur les importations alimentaires soit positif. Ainsi, plus le revenu augmente, plus les importations augmentent aussi. Une variation de 10% du revenu des congolais, toute chose égale par ailleurs, fait augmenter les importations alimentaires de 6,8%. Enfin, il y a la production nationale qui contrairement aux deux variables précédentes a un coefficient négatif. Autrement, le recours à l'extérieur pour l'approvisionnement en denrées alimentaires sert à compenser la faiblesse de la production locale. Lorsque la production nationale baisse de 10%, toute chose égale par ailleurs, les importations alimentaires augmentent de 21,65%.

En dehors de ces trois facteurs qui déterminent significativement l'évolution des importations alimentaires, il en existe d'autres dont l'effet est marginal. Il s'agit des prix, des Investissements Directs Etrangers (IDE) et des conflits armés. Au niveau des prix, il y a d'abord le taux de change effectif réel dont le coefficient associé est de signe positif. Ce résultat suggère que l'appréciation du taux de change (dépréciation de la monnaie) incite à consommer d'avantage les produits importés devenus plus chers. Une appréciation du taux de change effectif réel de 1%, toute chose égale par ailleurs, accroît les importations alimentaires de 0,26%. On pourrait ici parler d'un effet de Giffen dans la mesure où les importations alimentaires (subventionnées et donc bon marché en dépit des fluctuations des prix) peuvent être considérées comme des biens inférieurs. Notons que l'alimentation est le poste de dépense le plus important des ménages (CRVZ, 1997). Ainsi, une augmentation du prix des importations alimentaires amène les populations à abandonner les autres biens pour maintenir leur niveau de consommation en achetant davantage de produits alimentaires importés dont les prix viennent d'augmenter.

Le coefficient associé aux prix intérieurs est également positif. Ce résultat suggère que l'augmentation du niveau général des prix intérieurs favorise le recours aux importations alimentaires. Un pour cent (1%) d'augmentation du niveau général des prix fait progresser les importations alimentaires de 0,3%. En ce qui concerne l'IDE, l'on s'attendait à un signe positif dans la mesure où ils peuvent stimuler les importations du fait de l'afflux des ressources qu'ils génèrent dans le pays. Le signe négatif obtenu montre que l'IDE qui se fait essentiellement dans le domaine pétrolier ne se traduit pas par une grande distribution de revenu pour les congolais. Ainsi l'entrée des capitaux via l'IDE ne permet pas d'expliquer l'évolution des importations alimentaires au Congo. Enfin il y a les conflits socio-politiques qui ont un coefficient négatif. Cela s'explique par le fait que ces derniers conduisent à l'arrêt du trafic sur le chemin de fer Brazzaville-Pointe Noire; ce qui ralentit les importations alimentaires.

3.1.2. Une analyse factuelle

Le changement des modèles de consommation est un aspect important dans la mesure où il permet de comprendre certaines dynamiques sociales qui concourent au recours accru aux importations alimentaires dans le pays. Deux aspects particulièrement étudiés ici en raison de leur importance dans les changements observés. Il s'agit des questions d'urbanisation et de la politique commerciale.

3.1.2.1. Accélération de l'urbanisation

L'analyse des conséquences du phénomène d'urbanisation dans la modification des modèles de consommation nécessite un examen des tendances démographiques dans le pays. Le tableau suivant retrace ces grandes tendances.

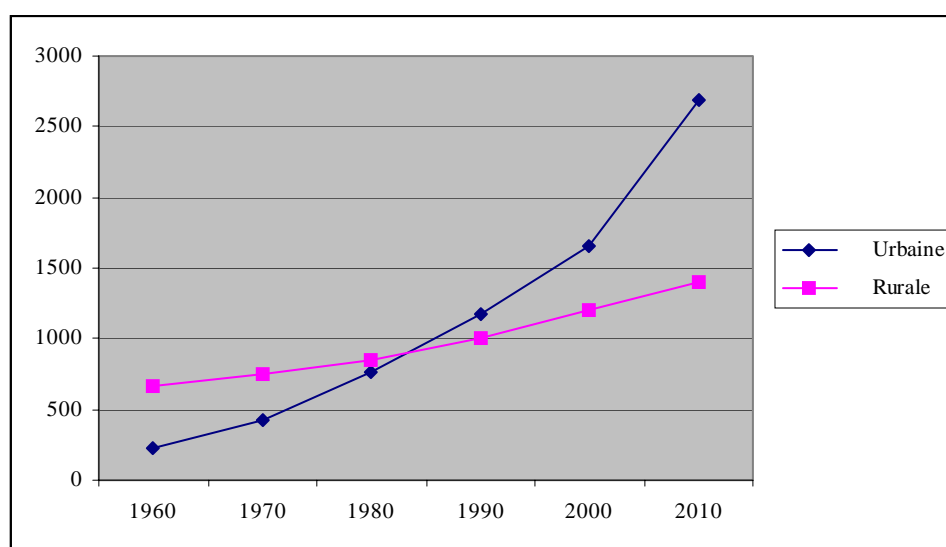
Tableau n°1 : Evolutions démographiques dans le pays

Population	1960	1970	1980	1990	2000	2010
Totale	884,5	1177,2	1613	2179,1	2854,6	3798,9
Urbaine	222,5	427	759,8	1180,1	1649,6	2689,0
Rurale	662	750,2	853,2	999	1205	1394,5
Active agricole occupée	243,4	268,4	285,4	319,8	363,6	401,0
Taux d'urbanisation	25,2	36,3	47,1	54,2	57,8	70,8
Ratios (Pop totale / active agricole occupée)	3,6	4,4	5,6	6,8	7,8	9,5

Source : l'auteur à partir des données de la FAO

Il ressort de ce tableau qu'avant les années 1990 la population vivant en milieu rural était plus importante que celle vivant en milieu urbain. Le taux d'urbanisation est passé de 25,2% en 1970 à 57,8% en 2000, témoignant ainsi de la forte urbanisation qui caractérise le pays. Le mouvement de déplacement des populations vers les centres urbains s'est accéléré à partir des années 1980 avec le boom pétrolier et le plan quinquennal qui ont généré beaucoup d'emplois et de revenus. Depuis cette décennie la population urbaine est devenue plus importante que la population rurale comme on peut le constater de manière plus évidente sur le graphique suivant.

Graphique n°1: Evolution comparée de la population urbaine et de la population rurale



A partir des années 1990, l'écart entre la population urbaine et la population rurale devient net. De même suite à l'urbanisation rapide, la charge d'un actif agricole s'est considérablement accrue. En 1960, un travailleur agricole avait environ quatre (4) personnes à nourrir en moyenne. On observe au cours des années suivantes une augmentation de cette charge qui est passée de quatre (4) personnes environs en 1970 à huit (8) personnes en moyenne en 2000. Cette situation s'explique par le fait que la population totale a évolué plus vite que le nombre des actifs agricoles.

L'urbanisation rapide du pays s'est accompagnée entre autre d'une modification des modes de vie. Au niveau de la consommation particulièrement, ce phénomène a eu pour corollaire la modification des besoins de consommation alimentaire, notamment des produits issus de l'agriculture et des filières de l'agroalimentaire. Il s'agit tout aussi des produits alimentaires consommés de production locale et des produits alimentaires consommés importés.

Le phénomène d'urbanisation, avec le développement d'une "élite urbaine", a entraîné la consommation de nouveaux produits (produits laitiers, conserves, les pâtes alimentaires, etc.), la substitution progressive des produits traditionnels comme le manioc par le pain, le riz et les pâtes alimentaires. Il en est de même des huiles végétales produites artisanalement qui sont de plus en plus remplacées par les huiles alimentaires industrielles produites localement ou importées et du poisson traditionnel d'eau douce ou de la viande de chasse qui sont substitués respectivement par du poisson de mer congelé ou des boîtes de conserve d'importation (Hilaire Babassana, 2001).

A cet égard, le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), dans le traitement des indices de prix à la consommation distingue la consommation des ménages de type africain et celle des ménages de type européen. Hilaire Babassana (2001) quant à lui parle de modèle urbain et de modèle rural. Dans le fond, les deux distinctions sont identiques car elles font allusion à une même réalité. En effet, l'on retient d'abord à travers les deux présentations l'existence de deux modèles de consommation. Ensuite lorsqu'ils font allusion à un modèle urbain ou un modèle européen de consommation, il s'agit d'un modèle de consommation résultant du modernisme dans les sociétés africaines et qui est dominant en milieu urbain. Dans le deuxième cas, les expressions modèle rural ou consommation des ménages de type africain ne désignent qu'un modèle de consommation qui est le fruit des sociétés traditionnelles et qui est dominant en milieu rural.

Ces deux modèles de consommation ont des conséquences économiques et sociales qui ne sont pas de même nature et / ou n'ont pas la même importance ou signification. En effet, la population congolaise vit aujourd'hui en majorité en milieu urbain. Brazzaville et Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du pays comptent plus de la moitié de la population totale du pays. Il va s'en dire que le modèle de consommation de type moderne s'implante davantage dans le pays. Cette situation s'accompagne d'un accroissement des besoins des produits modernes qui n'est pas sans conséquence sur la structure de la consommation, la qualité des besoins et les moyens indispensables à leur satisfaction. C'est pourquoi il est indispensable d'examiner les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la production.

3.1.2.2. La baisse des revenus³ (et du pouvoir d'achat)

La dégradation de la situation économique s'est accompagnée de celle des conditions sociales des populations ce malgré la mise en œuvre des réformes politiques, économiques à travers les PAS. Le Produit National Brut par habitant est passé de 1.020 dollars US en 1985 à 950 en 1993 puis à 620 en 1994 à la suite de la dévaluation du FCFA pour remonter à 660 dollars US en 1997. Le recul de la production et la baisse des revenus ont eu pour conséquence la baisse de la consommation dont le rythme a été estimé à 0,4% par an entre 1980 et 1996 par la Banque mondiale (1997).

Cette situation a conduit à une aggravation de la pauvreté caractérisée au plan nutritionnel par la diminution de l'apport calorique journalier par habitant de 2.619 calories en 1986 à 2.107 en 1997.

Parmi les facteurs explicatifs de cette situation figure l'échec des programmes d'Ajustement Structurel qui ont engendré des déséquilibres structurels internes et externes. Le déficit des ressources qui a résulté de toutes ces pratiques a mis l'Etat dans l'incapacité d'assurer l'entretien des infrastructures économiques et sociales et de couvrir ses dépenses de fonctionnement de base, au point d'accumuler vingt quatre mois d'arriérés de salaires aux fonctionnaires. Ces tendances ont été aggravées par la dévaluation du franc CFA en 1994 et les guerres civiles de 1993-1994 et 1997-1999.

La dévaluation du f CFA intervenue dans la zone franc en 1994 a renchéri les prix des produits alimentaires. Le contrôle des prix n'a pas pu freiner la hausse des biens de première nécessité. Le taux d'inflation est passé de 2,3% en 1993 à 56,5% en 1994, 36,4% en 1995 et 15,2% en 1996. Ce qui représente plus qu'un doublement en trois ans. La production nationale n'ayant pas pu prendre le relais des importations, cela a conduit à une dégradation du pouvoir d'achat des ménages,

Contrairement à d'autres pays de la zone francs où les fonctionnaires ont connu une augmentation de leurs salaires comme mesure compensatoire, ceux du Congo ont été réduits de 27,5%. Enfin, l'impact positif attendu de la dévaluation sur la croissance économique et les finances publiques ne s'est pas produit, l'économie congolaise n'étant pas diversifiée.

Les évènements socio-politiques ont amplifié la crise économique et financière en affectant les conditions de vie des populations notamment par : (i) les pertes en vies humaines, (ii) les destructions d'infrastructures économiques et sociales, (iii) les pillages et les déplacements des populations; (iv) le renchérissement des prix des denrées alimentaires et d'autres produits comme les matériaux de construction, du fait des difficultés d'approvisionnement des principales villes.

³ Les données chiffrées proviennent des rapports du PNUD (1996, 1997, 1998, 1999 et 2000)

3.1.3. Politique de commercialisation et modèles de consommation

La question du changement des modes de consommation n'est pas le fait exclusif de l'urbanisation. Il a été favorisé également par la politique de commercialisation du pays. Il faut dire qu'en matière de commercialisation des produits agricoles, le Congo a longtemps privilégié une situation de monopole étatique conformément à ses orientations politiques (le socialisme). Ainsi quelques années après son indépendance, le Congo avait créé en 1964 l'Office Nationale de Commercialisation des Produits Agricoles (ONCPA). Cette structure qui jouissait d'un monopole de principe collectait et vendait les produits agricoles. Devant les contre-performances de cette structure, l'Etat a décidé de la dissoudre dans les années 1980 au profit de l'Office de Café et de Cacao (OCC) ; l'Office Congolais de Tabac (OCT) et l'Office des Cultures vivrières (OCV) qui devaient avoir le même rôle que la défunte ONCPA. Les activités de ces offices, qui couraient vers la faillite, ont été interrompues en 1990 suites aux mesures de libération économique.

Il faut dire que l'échec des offices, en dehors des problèmes de gestion, tient aux problèmes de transport, du manque des structures de stockage ou de conservation qui ont un rôle important dans la définition des prix et le fonctionnement du marché. La commercialisation des produits agricoles souffre de l'enclavement de certains départements, ce qui rend prohibitif les coûts du transport routier en particulier. En effet, le transport intégrant l'influence de la distance et du temps, le mauvais état des routes et la très nette limitation du nombre de commerçants transporteurs placent ces derniers dans une véritable position de détenteur d'une rente de situation. Le manque de conditions satisfaisantes de stockage, d'évacuation et de conservation aggrave cette situation et explique aussi l'importance du volume de perte dont le taux est estimé entre 30 et 50% pour les produits périssables et/ou fragiles (Hilaire Babassana, 2001). Cette situation a conduit les circuits commerciaux, tant privé que publics à privilégier les produits importés sur lesquels les marges commerciales sont les plus fortes, et les risques les moins élevés.

Les importations alimentaires ont donc bénéficié d'une situation intérieure qui leur était favorable pour inonder les marchés du pays. Plus elles ont imposé une concurrence ruineuse sur la petite production locale subsistante qui ne peut faire face aux produits des pays industrialisés "greniers" issus des systèmes de production agricole et agro-industriel à haute productivité, souvent subventionnés et bénéficiant des taux de change avantageux. Cette situation qui a transformé le pays en un marché captif pour les produits importés a également influencé le changement des modèles de consommation des populations, notamment des élites urbaines influencées par la culture occidentale.

3.2. Le poids de l'aide et des importations alimentaires dans l'économie

Il est indispensable, avant de procéder à une analyse d'impact de voir ce que représente l'aide alimentaire et les importations alimentaires par rapport aux différentes grandeurs de l'économie. Pour ce faire, l'on a calculé les pourcentages de l'aide alimentaire et des importations alimentaires par rapport au PIB du secteur agricole, à la consommation alimentaire, les dépenses et les recettes publiques. Afin d'avoir une bonne lisibilité des données, l'on a procédé par une distinction dans la présentation entre l'aide alimentaire et les importations alimentaires.

3.2.1. Le poids de l'aide alimentaire dans l'économie

L'aide alimentaire avait un poids important dans l'économie du pays en 1970 dans la mesure où elle représentait plus de 50% des grandeurs macroéconomiques comme le montre le tableau n° 11 ci-dessus. A partir de 1980 jusqu'en 2002, cette importance s'est considérablement réduite au point de ne plus franchir la barre de 20%.

Tableau n°12 : Poids de l'aide alimentaire dans l'économie

Unité : pourcentage

	1970	1980	1990	2000	2002
Aide en % du PIB agricole	54,33	4,69	8,27	42,46	17,93
Aide en % des dépenses publiques	201,23	3,60	3,09	7,56	3,75
Aide en % des recettes publiques	81,50	3,06	3,95	6,14	3,22
Aide en % de la cons. alimentaire	65,05	4,49	5,77	27,13	13,34

Source : l'auteur, à partir des données de la DGE et la FAO

L'observation du poids de l'aide alimentaire dans l'économie montre une évolution en dent de scie. Le poids de l'aide alimentaire a connu une baisse en 1980 avec le premier choc pétrolier 1973 dont les effets ont se sont prolongés jusqu'au milieu des années 1980. Pendant cette période, le pays a bénéficié d'importantes ressources qui ont permis de réduire le déficit alimentaire du pays par le financement du secteur agricole d'Etat et les importations alimentaires. En 1990, nonobstant le niveau quasi identique, à l'année précédente, de l'aide alimentaire en pourcentage des dépenses et recettes publiques, on constate qu'elle a évolué significativement en pourcentage du PIB du secteur agricole et de la consommation alimentaire.

L'augmentation de l'aide alimentaire en pourcentage du PIB du secteur agricole et de la consommation alimentaire peut s'expliquer par l'échec des différents programmes de soutien à l'agriculture (faillite des offices de commercialisation des produits agricoles et des groupement coopératifs étatique du secteur agricole). En outre, pendant cette période, le pays fait face à une crise financière qui conduit à l'abondant du secteur agricole dont la production connaît une chute et

la vulnérabilité croissante de certaines couches de la population⁴ nécessite un recours accru à l'aide alimentaire. Cette tendance à l'augmentation, bien que non significative, va se poursuivre en 2000. Cela est trivial car il s'agit d'une période post-conflit où l'aide alimentaire constitue une solution d'urgence pour les populations vulnérables (notamment les personnes déplacées, les femmes et les enfants exposés à la famine après avoir perdu leurs biens et moyens de production). En définitif l'on retient qu'en dehors de 1970 et malgré les conflits armés, l'aide alimentaire n'a pas un poids significatif dans l'économie congolaise.

3.2.2. Le poids des importations alimentaires dans l'économie

Dans l'ensemble les importations alimentaires n'atteignent pas 30% des différentes grandeurs à partir desquelles elles sont exprimées. Le PIB du secteur agricole est la seule grandeur macroéconomique pour laquelle les importations atteignent 25% du montant total. Si l'on tient compte du fait que les grandeurs retenues ici ne sont pas celles de toute l'économie, on peut dire que les importations alimentaires ont un faible poids dans l'économie du pays comme le montre l'ensemble des résultats contenus dans le tableau n°13 ci-après.

Tableau n°13 : Le poids des importations alimentaires dans l'économie

Unité : pourcentage

Importations alimentaires en % du :	1970	1980	1990	2000	2002
PIB agricole	15,48	25,92	21,80	28,73	24,75
Dépenses publiques	23,22	19,91	8,15	5,12	5,18
Recettes publiques	23,22	16,90	10,42	4,15	4,44
Cons. alimentaires	18,53	24,82	15,22	18,36	18,41

Source : l'auteur, à partir des données de la DGE et la FAO

Ce tableau permet aussi de faire le constat suivant lequel, le pourcentage des importations alimentaires par rapport aux dépenses et aux recettes publiques a évolué de manière décroissante. En effet, de 23,22% que représentaient les importations alimentaires en pourcentage des dépenses publiques en 1970, on est passé à 8,15% en 1990 et 5,18% en 2002. Au niveau des recettes publiques, ce pourcentage est passé de 23,22% en 1970 à 4,44% en 2002.

3.3. Analyse des impacts de l'aide et des importations alimentaires dans l'économie

L'objectif ici est d'analyser l'impact de l'aide et des importations alimentaires sur l'économie du pays. Pour ce faire, nous avons spécifié plusieurs relations dont le point de départ est la relation suivante. Dans la relation de base, l'on suppose chacune des grandeurs macroéconomiques de l'économie congolaise (endo) est exprimée en fonction de l'aide (aide) et des importations

⁴ La population vulnérable qui comprenait les handicapés, les personnes de troisième âge, les femmes veuves et démunies du milieu rural, a commencé à s'agrandir avec les personnes ayant perdu leurs emplois du fait des licenciements suite à la crise du secteur public.

alimentaires (impa). Les différentes grandeurs macroéconomiques retenues ici sont : le PIB du secteur agricole (PIBA), l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), la Consommation Alimentaire (COA), les dépenses (DPU) et les recettes publiques (RPU) et le solde de la Balance des Opérations Courantes (BOC). Pour faciliter l'interprétation des résultats, les différentes relations ont été spécifiées sous la forme logarithmique en dehors de la dernière relation car la balance des opérations courantes du Congo est déficitaire sur toute la période de l'étude qui va de 1965 à 2002.

3.3.1. Propriétés statistiques des données

L'examen des propriétés dynamiques est faite à partir des tests disponibles pour vérifier le caractère stationnaire des variables et aussi vérifier si ces variables exhibent ou non une tendance stochastique ou déterministe. Parmi la multitude des tests, le test de Dickey et Fuller Amélioré (ADF) a été retenu ici car il est le plus utilisé pour vérifier la stationnarité des données. Les résultats des différents tests sont contenus dans le tableau n°17 en annexe n°1. Ces derniers montrent que toutes les deux variables sont intégrées en différence première, alors que tous les autres variables sont intégrées en niveau. Or toute variable intégrée en niveau est aussi intégrée en différence première; ceci permet d'avancer que toutes les variables sont stationnaires en différence première.

Toutefois, même en présence de variables stationnaires, rien n'assure qu'elles sont en relation d'équilibre de long terme : c'est le problème de cointégration. Le test de Dickey et Fuller Amélioré a été appliqué pour chacun des groupes de variables constituant des différentes équations. Les résultats obtenus sont contenus dans le tableau n°18 en annexe. Ces derniers montrent que les valeurs absolues des statistiques de Dickey et Fuller sont supérieures aux statistiques lues sur la table; ce qui permet de conclure sur l'existence des relations de long terme pour les différentes relations.

3.3.2. Résultats des différentes estimations

Il sied de relever qu'à partir d'une relation d'équilibre de long terme, on peut déduire une représentation de court terme entre les variables : le modèle à correction d'erreur permet de déduire cette représentation. Ainsi, selon le théorème de représentation de Granger, des modèles à correction d'erreur ont été estimés et les résultats suivants contenus dans le tableau n°14 ont été obtenus.

Tableau n° 14: Résultats des régressions

Variable endogène (colonnes), Variables exogènes (lignes)	PIB du secteur agricole	Indice des prix à la consommation	consommation alimentaire	Dépenses publiques	Recettes publiques	Balance des opérations courantes
Variable endogène retardée d'une période	-0,229*	-0,055	-0,082	-0,313	-0,196*	-0,585*
logarithme de l' Aide alimentaire	0,023	0,019	-0,008	0,0517*	0,072	-0,008
logarithme des Importations alimentaires	-0,032	-0,0001	0,136	-1,327	0,104	-0,0001
Aides alimentaire retardée d'une période	0,034*	-0,005	-0,001	0,401	0,097	-0,001
Importations alimentaires retardées d'une période	0,087	0,113*	0,054	-0,099	0,356	0,0005
Constante	-0,297	0,987	0,382	-0,809	-3,762	-7,895
R2	0,220	0,337	0,258	0,392	0,439	0,379
F-statistic	1,160	2,031	1,391	2,582	3,136	2,446
Durbin-Watson	1,97	2,058	1,969	2,192	1,890	2,060
Nombre d'observations	31	31	31	31	31	31

Source : conçu par l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

La méthode d'estimation utilisée, celle des moindres carrés ordinaires, n'est valable que sous certaines conditions, hormis les propriétés de stationnarité et de cointégration. Les valeurs de la statistique de Fisher (F) et du coefficient de détermination indiquent le degré d'adéquation du modèle aux données. Les faibles valeurs de la statistique de Fisher pour tous les modèles suggèrent que les variables explicatives ne contribuent conjointement à l'explication de leur variance dans une faible proportion. Autrement dit les deux modèles ne sont pas statistiquement significatifs et ce au seuil de 5 %.

Les valeurs du coefficient de détermination indiquent la proportion de la variance de la variable expliquée par les variables explicatives. Les coefficients de détermination des différentes régressions n'atteignent pas 40%. De tels résultats peuvent être expliqués par le fait que les importations alimentaires et l'aide alimentaire ne contribuent que de manière marginale à l'explication des différentes grandeurs de l'économie du pays.

De manière globale, l'on sait que les importations n'ont pas un impact important sur les grandeurs de l'économie, mais on peut ici s'intéresser sur leur signe (positif ou négatif). Il s'agit donc à travers l'interprétation des coefficients d'examiner de quelle manière font-elles varier les grandeurs de l'économie lorsqu'elles varient, toute chose égale par ailleurs. Cette analyse porte surtout sur la significativité statistique et les signes résultants des estimations. Pour les cinq premières équations, les paramètres estimés s'interprètent comme des élasticités.

Impact sur le PIB du secteur agricole : Il ressort du tableau ci-dessus que l'aide alimentaire a un impact positif sur le PIB du secteur agricole à court terme. Lorsque l'aide alimentaire augmente de 10%, toute chose égale par ailleurs, le PIB du secteur agricole augmente de 0,23%. A long terme, l'impact de l'aide alimentaire sur le secteur agricole reste positif et une augmentation de l'aide alimentaire de 10%, toute chose égale par ailleurs, conduit à une élévation du secteur agricole de 1%. S'agissant des importations alimentaires, les résultats obtenus suggèrent que cette variable ait un impact négatif sur le PIB du secteur à court terme et à long terme. Une augmentation des importations alimentaires de 10%, toute chose égale par ailleurs, réduit le PIB du secteur agricole de 0,32% à court terme et 3,8% à long terme.

Impact sur les prix : Les différentes estimations révèlent que l'aide alimentaire a un impact positif sur ces derniers à court et à long terme. Une augmentation de l'aide alimentaire de 10%, toute chose égale par ailleurs, réduit les prix à la consommation de 0,12% à court terme et 0,8% à long terme. Ce résultat est paradoxal car une augmentation de l'aide alimentaire se traduit par une réduction de la demande sur le marché et cela devrait entraîner une baisse des prix. Deux explications de ces résultats sont possibles. La première est que le niveau de l'aide alimentaire ne permet d'expliquer le niveau des prix à la consommation sur le marché. La seconde est liée au fait que l'aide alimentaire, au lieu d'être distribuée, intègre plutôt les circuits de commercialisation où elle est vendue dans les zones où il y a une pénurie alimentaire; ce qui élève les prix.

En ce qui concerne les importations alimentaires, les signes obtenus sont triviaux. En effet, les importations alimentaires ont un impact négatif sur les prix à court et à long terme. Lorsque les importations alimentaires augmentent de 10%, toute chose égale par ailleurs, les prix à la consommation diminuent de 0,001% à court terme et 0,2% à long terme. L'augmentation des importations accroît la disponibilité des produits alimentaires sur le marché, ce qui a pour conséquence la baisse des prix.

Impact sur la consommation : Les résultats obtenus avec l'aide alimentaire, sont comme dans le cas précédent paradoxal à court terme. En effet, l'aide alimentaire a un effet négatif sur la consommation alimentaire à court terme. Une augmentation de l'aide alimentaire de 10%, toute chose égale par ailleurs, réduit la consommation de 0,08%. A long terme, l'impact de l'aide alimentaire est positif et une augmentation de l'aide dans les mêmes proportions que précédemment, conduit à un accroissement de la consommation alimentaire de 0,12%. Cette contradiction des résultats à court et à long terme peut s'expliquer par le fait que l'aide alimentaire n'est pas destinée directement à la consommation à court terme, car souvent détournée de ses objectifs premiers; ce qui ne permet pas au niveau de l'aide alimentaire d'expliquer la consommation des ménages. Ainsi, l'introduction de l'aide alimentaire dans le circuit commerciale amène celle-ci à être consommée à long terme plutôt qu'à court terme d'où l'effet positif sur la consommation sur le long terme.

En revanche, les importations alimentaires ont un impact positif sur la consommation alimentaire à court terme. Une augmentation des importations alimentaires de 10%, toute chose égale par ailleurs, conduit à un accroissement de la consommation alimentaire de 1,36%. A long terme, l'impact des importations alimentaires sur la de la consommation alimentaire est négatif. Une augmentation des importations alimentaires de 10%, toute chose égale par ailleurs, réduit la consommation alimentaire de 0,54%. Ce résultat peut être saisi au regard du débat actuel sur qualité les importations alimentaires dans le pays où il n'y a pas un service de contrôle de qualité performant et où les débats sur le poulet à la dioxine et la vache folle ne permettent pas d'avoir une idée exacte sur les conséquences au niveau de l'homme.

Impact sur les finances publiques : Les résultats des estimations montrent que l'aide alimentaire a un impact positif sur les dépenses publiques et sur les recettes publiques à court terme. L'augmentation de l'aide alimentaire de 10%, toute chose égale par ailleurs, accroît les dépenses publiques de 5,17% et les recettes publiques de 0,72%. Ces résultats s'expliquent en ce qui concerne les dépenses par le fait que l'aide alimentaire exige la mise en place d'un dispositif important en personnel et en matériel pour la gérer (l'acheminement jusqu'aux bénéficiaires et sa distribution). L'aide alimentaire accroît les recettes publiques lorsqu'elle va dans les circuits de commercialisation où elle alimente le commerce, même de micro détail, qui fait l'objet d'une imposition fiscal par les autorités publiques.

A long terme, l'impact de l'aide alimentaire est négatif sur les dépenses publiques et les recettes publiques. Un tel résultat ne peut s'expliquer qu'à cause du caractère non régulier de l'aide alimentaire. Autant à court terme elle contribue à augmenter les dépenses et les recettes publiques, autant à long terme, elle réduit les dépenses et les recettes publiques car d'une part les dépenses liées à la gestion de l'aide baisse ou s'arrête et d'autre part les activités qui sont alimentés par l'aide alimentaire connaissent aussi une baisse et / ou disparaissent.

Les importations alimentaires réduisent les dépenses publiques et augmentent les recettes à court terme. Une augmentation des importations alimentaires de 10%, toute chose égale par ailleurs, réduit les dépenses publiques de 13,27%, alors que cela augmente les recettes publiques de 1,04%. L'effet sur les dépenses publiques peut s'expliquer par le fait que les importations alimentaires étant généralement moins coûteux sur le marché et faisant l'objet d'un commerce de micro détail, elles permettent aux ménages d'avoir accès aux produits alimentaires suivant leurs revenus, ce qui réduit les interventions de l'Etat dans le cadre de l'assistance sanitaire et nutritionnelle. Au niveau des recettes, les importations alimentaires sont taxées en douane, bien que le taux soit faible car elles sont classées dans les produits de première nécessité, le volume important de ces produits procurent d'important revenu sous la forme de droits et taxes à l'importation.

A long terme, les effets sont contraires à ceux de court terme. L'impact sur les dépenses devient positif; autrement une augmentation des importations de 10%, toute chose égale par ailleurs, entraîne également une augmentation des dépenses publique de 3,16%. L'augmentation des importations engendre des charges supplémentaires dans le travail de contrôle ainsi que la logistique appropriée pour le réaliser. Un impact contraire est observé au niveau des recettes publiques car pour le même taux de variation des importations alimentaires, les recettes publiques diminueront de 18,16%, ce qui constitue un résultat atypique.

Impact sur la balance des paiements : L'analyse s'est faite avec la balance des opérations courantes pour les raisons évoquées ci-haut. Les résultats obtenus montrent que l'aide et les importations alimentaires ont un impact négatif sur la balance des opérations courantes à court terme. Plus l'aide et les importations alimentaires augmentent, plus grande sera aussi la dégradation du solde de la balance des opérations courantes. A long terme, l'impact est identique pour les importations alimentaires, mais positif pour l'aide alimentaire. Ce résultat est atypique et l'explication plausible est qu'à long terme le niveau de l'aide ne permet pas d'expliquer le solde de la balance des opérations courantes.

3.4. Focus sur la relation entre le PIB du secteur agricole et les importations alimentaires / aides alimentaires

L'intérêt de faire une extension de l'analyse ici est du au fait que les importations alimentaires tout comme l'aide alimentaire ont des effets négatifs sur la croissance du secteur agricole à court comme à long terme. Il s'agit donc dans ce paragraphe de déterminer des niveaux "seuils" des importations alimentaires et de l'aide alimentaire au-delà des quels l'augmentation des importations alimentaires comme de l'aide alimentaire devient néfaste pour la croissance du secteur agricole. Pour ce faire les relations précédentes qui exprimaient le PIB du secteur agricole (PIBA) en fonction de l'aide alimentaire (AIDA) et des importations alimentaires (IMA) va servir de cadre d'analyse de départ.

$$PIBA = f(AIDA, IMA)$$

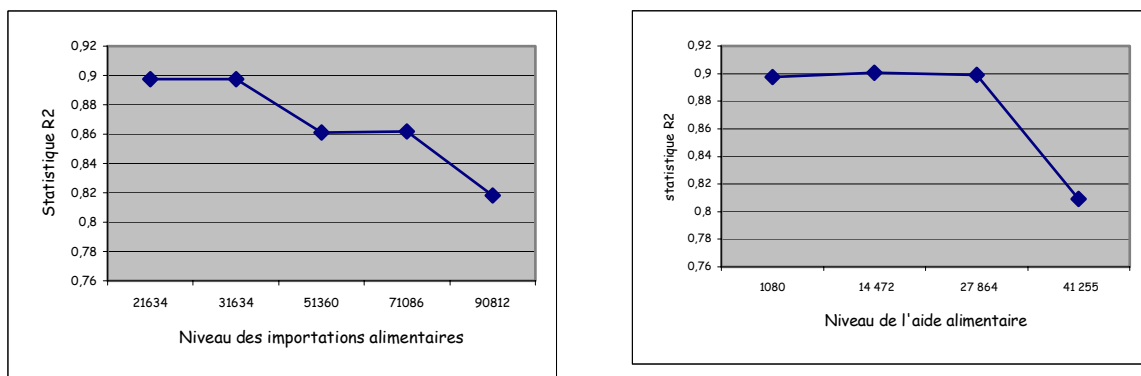
Par ailleurs, on considère que une variable IMA^* ($AIDA^*$) qui représente le niveau des importations alimentaires (respectivement le niveau de l'aide alimentaire) limite pour lequel les effets positifs des importations alimentaires (respectivement l'aide alimentaire) atteignent leur seuil de saturation. Si $IMA > IMA^*$ ($AIDA > AIDA^*$) les importations alimentaires (respectivement l'aide alimentaire) constituent un frein pour la croissance du secteur agricole. Dans le cas contraire les importations alimentaires (respectivement l'aide alimentaire) accompagnent la croissance du secteur agricole.

Ce point de rupture est testé comme l'ont suggéré R.J. Barro (1991), M. Sarel (1996) et R. Mantsié (2003) en adoptant une régression par la méthode des Moindres carrés Ordinaires (MCO). A cet effet, la relation de départ va être complétée par le comportement différentiel de la marge (IMA-IMA*) par $[(\ln IMA - \ln IMA^*)]$. Quand les importations alimentaires sont faibles, c'est-à-dire que $IMA^* > IMA$, l'expression $[(\ln IMA - \ln IMA^*)]$ est nulle par définition et les effets des importations alimentaires sur la croissance du secteur agricole peuvent être estimés par le coefficient de IMA. De même, l'expression $[(\ln IMA - \ln IMA^*)]$ permet d'apprécier les effets des importations alimentaires sur la croissance du secteur agricole sur un intervalle donné.

$$PIBA = f(AIDA, IMA, [(\ln IMA - \ln IMA^*)])$$

On peut ainsi tester la nouvelle relation pour les différentes valeurs de IMA* et retenir la valeur qui minimise la somme des carrés résiduels. Cela revient à extraire de la relation $[(\ln IMA - \ln IMA^*)]$, IMA* pour lequel R2 est maximum. On procède à la même démarche pour l'aide alimentaire. Les valeurs seuil dans les deux cas ont été choisies entre les valeurs minimum et maximum des deux séries (aide alimentaire et importations alimentaires). Spécialement pour les importations alimentaires, l'on a ajouté une valeur inférieure au minimum pour vérifier si la croissance du secteur agricole n'était pas plus élevée avec un tel niveau d'importations alimentaire. Les résultats obtenus pour les différentes valeurs sont représentés sur les graphiques suivants:

Graphique n°5 : Configuration des R2 en fonction des points de rupture



Le graphique n°5 ci avant montre, en ce qui concerne les importations alimentaires, qu'à partir d'un niveau des importations de 31634 tonnes, l'effet sur la croissance du secteur agricole devient négatif. Or les importations alimentaires dépassent largement ce seuil depuis 1971 et elles n'ont fait que croître de manière très vite et le niveau atteint en 2002 est presque deux fois supérieures au niveau "seuil" ou de tolérable pour la croissance du secteur agricole.

Au niveau de l'aide alimentaire, les résultats obtenus suggèrent que l'aide alimentaire accompagne la croissance du secteur agricole jusqu'au niveau de 14 472 tonnes. Au-delà, elle devient néfaste pour la croissance de ce secteur. L'aide alimentaire est très variable car elle dépend des situations d'urgence dans le pays, mais on peut néanmoins relever qu'au Congo elle est supérieure à ce seuil depuis les conflits armés de 1997. Au cours de cette année, l'aide alimentaire était à 16 424 tonnes et en 2002 elle se situe à 35 976 tonnes, ce qui représente plus de deux fois le seuil compatible avec une croissance du secteur agricole.

Enfin en considérant la période allant de 1997 à 2002, qui reflète mieux les évolutions récentes, l'on a calculé les taux moyens de croissance de l'aide alimentaire et des importations alimentaires qui sont de 30% et 4,5% respectivement. Sur cette base l'on a fait des projections des importations alimentaires et de l'aide alimentaire tout en calculant les écarts par rapport aux niveaux "seuils" déterminés précédemment. Les résultats obtenus sont contenus dans le tableau n°15 suivant :

Tableau n° 15 : Evolution de l'aide alimentaire et des importations alimentaires entre 2002 et 2010

Unité : tonnes

Années	Aide alimentaire (aia)	Importations alimentaires (ima)	Ecart par rapport au seuil (aia)	Ecart par rapport au seuil (ima)
2002	35976	61097	21504	29463
2003	47093	63831	32621	32197
2004	61645	66688	47173	35054
2005	80695	69672	66223	38038
2006	105631	72790	91159	41156
2007	138272	76048	123800	44414
2008	181000	79451	166528	47817
2009	236931	83007	222459	51373
2010	310146	86721	295674	55087

Source : l'auteur, à partir des données de la DGE et la FAO

Comme on peut le constater à partir de 2005, si la situation ne change pas, l'aide alimentaire sera plus de quatre fois plus que le niveau tolérable pour la croissance du secteur agricole. Mais, l'on suppose qu'avec la consolidation de la paix, les tendances au niveau de l'aide devraient s'inverser. Au niveau des importations alimentaires, le niveau actuel ne serait même pas doublé en 2010 si la situation ne change pas.

Ce troisième point a permis, à partir d'une analyse économétrique, de mettre en évidence trois facteurs déterminants dans l'explication de l'évolution des importations alimentaires dans le pays. Il s'agit de la baisse de la production agricole, du taux d'urbanisation et de la baisse des revenus. Il existe d'autres facteurs qui influencent aussi l'évolution des importations alimentaires, mais de manière marginale. Il s'agit du taux de change effectif réel, des prix domestiques, des investissements directs étrangers et des conflits armés.

L'analyse factuelle des déterminants a porté sur les plus significatifs et a mis en exergue les mécanismes par lesquels l'urbanisation a modifié les modèles de consommation en favorisant les produits importés. Il en est de même pour la baisse du revenu -et partant le pouvoir d'achat- qui a contraint les populations à se tourner vers les importations subventionnées et vendues à bas prix. Le déclin de la production n'a pas été examiné dans ce troisième point car il avait déjà fait l'objet de plusieurs développements dans le point précédent.

En ce qui concerne le poids des aides / importations alimentaires, le constat fait montre que leurs parts dans les principaux indicateurs à baisser au cours du temps. L'analyse de l'impact des aides / importations alimentaires a montré que ces dernières avaient une incidence marginale sur les principaux indicateurs économiques du pays.

IV / Quelle politique pour assurer durablement la sécurité alimentaire ?

Il convient d'abord de relever que la sécurité alimentaire implique que la population dans sa totalité puisse accéder à la nourriture de façon suffisante et satisfaisante; c'est-à-dire sans déficit afin de mener une vie active et saine. Cette partie a pour objet de déterminer le type d'appui, sur le plan des politiques et de l'investissement, qu'il convient d'apporter pour lancer le secteur agricole national sur la voie du développement durable et assurer la sécurité alimentaire et le développement économique au niveau du pays et des ménages. Les orientations retenues portent sur les nouvelles mesures à prendre en ligne de compte dans l'élaboration des politiques (premier point), les mesures spécifiques touchant la sécurité nutritionnelle des ménages et la poursuite des programmes alimentaires existant.

4.1. Les orientations stratégiques pour l'élaboration de nouvelles politiques

L'examen des causes des mauvaises performances du secteur agricole au deuxième point de ce travail, a conduit à mettre en évidence deux handicaps majeurs à la réussite de celles-ci. Le premier est le caractère inapproprié des politiques élaborées et mises en œuvre. En effet, les objectifs retenus dans le cadre de ces politiques ne tiennent en général pas compte des ressources humaines et financières disponibles; ce qui les confert un caractère irréaliste. Le deuxième handicap relève de leur faible degré de mise en œuvre et de leur inefficacité. Il en résulte une succession de plans et de programmes (notamment les Programmes d'Ajustement Structurel) qui loin d'améliorer les conditions de reprise du secteur agricole, ont au contraire contribué à rendre la situation encore plus difficile qu'elle ne l'était.

La question ici est donc de savoir comment freiner cette tendance à court terme et redresser la situation du secteur agricole à long terme ? Quelles que soient les réponses que l'on peut apporter à cette question, il est important de relever qu'une politique permettant de relancer la production dans le secteur agricole au Congo ne peut être efficace que lorsqu'elle s'inscrit dans une stratégie globale de développement du pays. C'est pourquoi, la stratégie repose sur trois composantes essentielles : développement des marchés et des échanges, croissance de la productivité agricole, et politiques budgétaires appropriées pour capter une partie des gains de productivité et les investir dans les secteurs sociaux prioritaires (Niama Nango Dembélé, 2001).

4.1.1. La politique macroéconomique

Ce travail a mis en évidence une forte occupation de la participation de la population active dans le secteur agricole et il est évident que les activités exercées par les populations dans ce secteur ne peuvent se développer si l'économie connaît de graves déséquilibres. En effet, les activités entreprises par les populations dans le secteur agricole ne peuvent prospérer qu'en période de croissance économique régulière et durable.

Le redressement et le maintien des équilibres macroéconomiques apparaissent de ce fait comme une condition indispensable au développement du secteur agricole. Par conséquent, les pouvoirs publics doivent concevoir et mettre en œuvre des mesures de stabilisation en vue de restaurer et maintenir l'équilibre des finances publiques et de la balance des paiements. Ils doivent aussi faire preuve d'imagination pour définir des mesures de relance adéquates et en rapport avec une stratégie de croissance et de développement basée sur la promotion de l'agriculture qui occupe plus de la moitié de la population active.

4.1.2. La politique agricole

L'importance de la politique agricole tient non seulement aux potentialités de ce secteur en matière de création d'emploi mais aussi à ses effets sur les autres composantes du secteur informel notamment l'artisanat et le commerce. En effet, la prospérité du secteur agricole, et particulièrement des petits paysans accroît la demande de services et de biens fournis par les micro-entreprises : une production agricole en augmentation stimule non seulement la production de l'outillage agricole mais aussi le commerce des produits vivriers qui a la caractéristique d'engager beaucoup de femmes.

Une telle politique pourrait comporter des mesures visant non seulement à renforcer le processus de libéralisation amorcé depuis 1991, mais aussi à assurer un appui technique notamment la diffusion des variétés améliorées et la fourniture des moyens de production aux petits paysans et aux producteurs de cultures vivrières. Cette politique restera inefficace si elle n'est pas accompagnée d'une politique infra-structurelle orientée vers la construction et / ou l'aménagement des pistes agricoles et des routes de desserte, des réseaux d'électrification des zones rurales et la mise en place d'équipements collectifs de base qui profitent aux agricultrices et indirectement aux micro-entreprises du secteur informel urbain, ne serait ce qu'à travers le transport et la communication des produits vivriers.

4.1.2.1. Les infrastructures à la base du développement agricole au Congo

L'analyse au point deux a montré que les pays qui ont plus d'infrastructure, sont également ceux qui ont les meilleures performances dans le secteur agricole. Ainsi, la qualité et la quantité des infrastructures économiques, notamment les routes, la fourniture d'eau et de l'électricité, ainsi que les télécommunications, jouent un rôle important dans le développement de l'agriculture et de

l'industrie agroalimentaire. Leur quantité limitée et surtout le mauvais état de ce qui existe, est en partie responsable des faibles performances dans ce secteur. Devant cette situation, il est indispensable que les actions à entreprendre soient orientées vers la préservation de l'investissement existant ; l'intégration sous-régionale ; le bitumage de la route nationale n° 2 (vers Ouesso) ; et de la route nationale n° 1 (P/N-B/Ville) ; la réalisation des axes structurants de convergence vers cette dorsale ; l'amélioration du niveau de service des liaisons routières entre les chefs lieux de départements et de districts.

En ce qui concerne l'énergie, la réduction de l'écart en desserte d'électricité entre la ville et la campagne reste un défi majeur. La dégradation avancée des équipements et infrastructures, du fait du manque de maintenance, reste un handicap sérieux. Les mesures qui doivent être prises comprennent, la privatisation du secteur public de l'électricité. L'électrification rurale, la promotion des technologies appropriées et la facilitation de l'accès à l'électricité.

Enfin au niveau des télécommunications, la faible densité des installations en service, la sous qualification des ressources humaines, et les coûts prohibitifs des services constituent des obstacles au développement des télécommunications, malgré la présence des opérateurs privés. Les mesures à prendre pour rendre le téléphone accessible partout dans le pays sont : la mise en place d'une autorité indépendante de régulation des postes et télécommunication; la connexion du Congo au projet "fibre optique" et la promotion des activités de vulgarisation de l'usage du téléphone dans tout le pays.

4.1.2.2. Développement des marchés et des échanges: une solution au problème des débouchés des produits agricole

La question des débouchés des produits agricoles fait l'objet de très peu d'attention dans la formulation des politiques de redynamisation de ce secteur. A cet égard Hilaire Babassana (2001) constate une absence de toute politique de commercialisation et des prix susceptibles de susciter de fortes incitations par rapport à l'augmentation de la production, l'amélioration et la transformation de celle-ci. Pour cet auteur cette situation ne permet pas de dégager de manière précise, des choix des spéculations à développer en fonction du double impératif de satisfaction de l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire, d'une part, mais aussi de la nécessité d'accroître les revenus des paysans et partant de la capacité génératrice de l'accumulation du capital, d'autre part.

Dans cette optique il faut ajouter que les marchés au Congo sont non seulement caractérisés par leur étroitesse, mais aussi par leur difficile accessibilité. C'est pourquoi il est indispensable qu'une politique d'unification du territoire nationale via les infrastructures de transport et de communication s'avère indispensable pour réussir la relance du secteur agricole.

En outre, le renforcement de l'intégration sous régionale au sein de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale, notamment à travers le développement et l'intégration des marchés nationaux et la promotion des échanges exigent des actions dans deux directions : le développement des infrastructures (de transport, de communication et d'électrification) et l'harmonisation des politiques agricoles.

4.1.2.3. Réduction des coûts de transaction

L'examen des coûts de transaction des aides / importations alimentaires au premier point de ce travail faisait état de leur niveau élevé. Les infrastructures permettent de les baisser via la facilité d'évacuation des produits, la bonne circulation des produits et la conservation des produits frais grâce à l'énergie qui permettra l'installation des maisons de stockage adaptées. Cette baisse des coûts de transaction pourra être encore substantielle si la construction des infrastructures est associée à une politique basée sur la mise en place de normes de poids et de qualité, un cadre légal standardisant, clarifiant et permettant de faire respecter les contrats entre acheteurs et vendeurs, la simplification de la réglementation du commerce et la réduction des contrôles formels et informels. Le pays pourra produire à faibles coûts et donc être compétitif sur les marchés sous régionaux, régionaux et même mondiaux.

4.1.3. Accroître la productivité et valoriser la main d'œuvre du secteur agricole

Les questions de relance du secteur agricole ne peuvent être résolues que partiellement par les mesures de politique générale. D'autres mesures sont nécessaires sous forme de service de soutien conçu spécifiquement pour les besoins des agriculteurs. Les mesures de soutien se rapportent aux aspects techniques, à l'amélioration du potentiel des groupements et associations des paysans agricoles, la commercialisation de leurs produits et aux aspects financiers.

4.1.3.1. Appui technique et formation

La création et la pérennisation des activités agricoles des jeunes et des néo-ruraux nécessitent un appui technique à travers une formation aux technologies adaptées à l'environnement du paysan avec le matériel local. Ces services devraient être fournis par le ministère en collaboration avec les ONG et les agences de développement. Les différents appuis visent l'amélioration de la productivité, une croissance plus rapide grâce à des techniques et à une gestion améliorée et à des produits de meilleure qualité qui permettent aux agriculteurs d'obtenir de meilleurs rendements.

Pour ce faire, la conception de ce type d'appui doit tenir compte du fait que la plupart des agriculteurs qui doivent en bénéficier ont acquis leur qualification de base sur le tas ou par apprentissage plutôt que grâce à des programmes publics de formation de base. Il faut également tenir compte du fait que l'un des principaux problèmes des activités exercées par les paysans est lié aux difficultés d'approvisionnement des intrants agricoles et à l'insuffisance de débouchés. Il faut en avoir à l'esprit le fait que malgré leur faible niveau technique, les paysans ont une forte propension

Deux autres principes sur lesquels doit reposer l'appui technique sont, d'une part, l'approche du développement technologique fondé elle-même sur la participation, c'est à dire sur les contacts étroits avec les paysans qui utiliseront les techniques améliorées, et sur la participation des fabricants d'équipements agricoles et réparateurs locaux et d'autre part, la mise à contribution des groupements et associations locales ou villageoises pour des consultations systématiques visant à déterminer les besoins de leurs membres.

4.1.3.2. L'appui financier

Il est indispensable étant donné les limites liées à la politique financière globale, de promouvoir les organismes de services financiers rentables, gérés localement par des associations privées et les organismes financiers plus structurés, grâce à une réglementation favorable et à une assistance technique. Font partie de ces organismes, les associations d'épargne et de crédit par rotation souvent désignée par "tontine" et les coopératives d'épargne et de crédit assez proche des banques classiques.

4.1.3.3. Les néo-ruraux : un phénomène à encourager et à promouvoir

Le niveau élevé de l'urbanisation dans le pays (cf point trois) n'est pas de nature à encourager la croissance du secteur agricole, car il faut voir dans ce phénomène un mouvement de dépeuplement des villages. En plus, la ville a contribué à ancrer la culture du salariat et du fonctionariat dans la mentalité des congolais. Il faut donc des actions d'envergure pour remplacer cette culture par une "culture agricole". L'une de ces actions pourrait consister à promouvoir l'image du néo-rural prospère qui puisse faire de nombreux émules. Cette promotion pourrait consister à faire connaître ses réalisations et le chemin qu'il a parcouru avant de réussir, en utilisant les médias, l'enseignement, les associations communautaires et locales, les interviews de chefs d'exploitations agricoles et de visites de groupes de leurs locaux.

Le développement de la culture agricole passe aussi par le perfectionnement des connaissances spécialisées et des techniques de commercialisation et de gestion surtout par l'amélioration des capacités de planification stratégique devant permettre aux néo-ruraux déjà installés, d'évaluer une situation commerciale sous tous ses aspects et de planifier leurs activités deux ou trois mois à l'avance.

Bien que beaucoup de femmes évoluent dans le secteur agricole (depuis la production, la distribution, la transformation et la commercialisation), il n'en demeure pas moins que leurs activités restent à faible revenu. De plus, les possibilités qui s'offrent aux femmes d'exercer ces activités agricoles sont souvent restreintes par toutes sortes de contraintes (dépendance vis à vis des hommes pour accéder à la terre ou obtenir des fonds nécessaires, faibles possibilités d'instruction, tâches domestiques, etc.).

L'allègement de ces contraintes passe par un ensemble de mesures concrètes et par la modification des comportements sociaux. Par exemple, des investissements publics dans les services de garde des enfants peuvent contribuer, dans une large mesure, à alléger l'emploi du temps des femmes. D'autres part, le gouvernement et les organismes privés doivent contrôler les programmes destinés au secteur agricole pour veiller à ce qu'ils servent les femmes autant que les hommes. Ces programmes pourraient ainsi comporter des incitations visant à encourager la participation des femmes, en particulier au sein des groupements et des associations féminines.

4.1.4. La nécessité de promouvoir le secteur privé agricole

Face au désengagement de l'Etat du secteur agricole (cf. deuxième point de ce travail), la promotion du secteur privé est devenue une priorité, car les entreprises publiques qui étaient développées à l'abri d'un protectionnisme élevé, grâce à un accès privilégié aux grands marchés de l'Etat et aux taux d'intérêts négatifs, ont connu des faillites à partir du milieu des années 1980. En absence des grandes entreprises publiques, le développement de ce secteur repose désormais sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et/ou les petites et Moyennes Industries (PMI) qui, pour peu qu'elles reçoivent les incitations adéquates, sont capables, grâce à leur dynamisme, d'exercer un attrait considérable sur les firmes internationales en tant que partenaires potentiels dans les échanges. Il sied de relever que les grandes firmes ne survivent que dans un environnement constitué des réseaux importants de PME/PMI capable de sous-traiter diverses activités qui ne relèvent pas directement de sa compétence. Ainsi, un pays disposant des PME/PMI fiables et performantes peut facilement attirer les entreprises multinationales.

En outre, un pays ne peut être attrayant pour les entreprises multinationales s'il ne l'est pas pour les capitaux d'origine locale. Il est donc indispensable de réunir les conditions nécessaires à la promotion du secteur privé national. Cette promotion passe par un certain nombre d'actions d'amélioration de l'environnement des affaires et de soutien plus ou moins direct aux PME/PMI. Il est aussi indispensable que des mesures soient prises pour faciliter le transfert de technologie et leurs adaptabilités à l'environnement du pays. Le soutien des bailleurs de fonds et l'Etat en partenariat peut consister en l'appui du secteur privé via des séminaires et programmes destinés à renforcer les organismes locaux représentant le secteur privé (chambre de commerce, syndicats patronaux, ...), ainsi qu'une assistance spéciale sous forme de mise en place des mécanismes viables de règlement de la dette vis-à-vis des opérateurs de ce secteur et d'un accès plus facile au financement.

4.2. Le renforcement de la sécurité nutritionnelle

L'analyse de la sécurité nutritionnelle dans la première partie de ce travail a relevé des cas de malnutrition relativement important dans le pays surtout en milieu rural. Or l'accomplissement de la sécurité nutritionnelle constitue un des piliers de la sécurité alimentaire : il s'agit en l'occurrence d'un état nutritionnel adéquat composé de protéines, d'énergie, de micro-nutriments et de minéraux suffisants pour tous les membres du ménage. Une disponibilité alimentaire adéquate, à l'échelon du ménage, est nécessaire pour atteindre la sécurité nutritionnelle, sans toutefois être suffisante. La santé, les soins infantiles et l'accès à de l'eau saine et à un assainissement de qualité constitue les éléments clef contribuant à une bonne nutrition.

Garantir la sécurité nutritionnelle du ménage, en conjuguant des ressources alimentaires et d'autres encore, incombe presque exclusivement aux femmes. La capacité des femmes en matière de gestion de ces ressources reste particulièrement importante pour les membres les plus vulnérables du ménage, comme les enfants. Les facteurs non alimentaires de la nutrition exigent des investissements complémentaires de temps, et ces investissements sont d'ordinaire le fait des femmes.

Il est également admis que la pauvreté touche plutôt les couches féminines : la pauvreté se féminise. Cela se vérifie tant en ville qu'en milieu rural. Tandis qu'en ville les écarts sont faibles entre hommes et femmes, en milieu rural les disparités sont plutôt accentuées; c'est ainsi qu'à par exemple Lékana (région des plateaux) 62,5% de femmes sont très pauvres pour seulement 37% d'hommes. Cependant, au regard de la robustesse des hypothèses émises pour arriver à la catégorisation des ménages selon le niveau de vie, hypothèses basées essentiellement sur le montant de la dépense journalière déclarée par chaque chef de ménage (homme ou femme), on peut dire que : (i) les hommes, occupés à une seule activité pour assurer la survie de leurs ménages ont tendance à donner un chiffre qui se rapproche de la réalité et (ii) les femmes, étant au cœur de la survie alimentaire du ménage participent plus qu'elles ne déclarent et ne pensent, aux coûts nécessaires pour assurer la vie du ménage; leurs déclarations, comparativement à celles des hommes, tendent à sous-estimer la dépense journalière (RSPA , 1997).

Comme le relève Quisumbing Agnes R. et al (1995) , les capacités des femmes à remplir leurs rôles de productrices alimentaires seraient valorisées si l'on améliorerait leur accès aux ressources, aux technologies et à l'information. Il convient de s'efforcer de protéger les droits traditionnels des femmes à la propriété foncière par des moyens non discriminatoires d'immatriculation et d'obtention des titres de propriété, et par l'inclusion explicite des femmes à titre de bénéficiaires individuelles, ou conjointes, des programmes de réforme foncière.

La garantie d'une utilisation durable de la base de ressources naturelles permettra également aux femmes d'avoir accès, en permanence, aux produits forestiers nécessaires à leur mode d'existence. Des programmes novateurs de crédit, appuyés sur des formes non traditionnelles de garanties et des institutions locales (par exemple des groupements féminins) pourraient garantir que les femmes soient en mesure d'avoir accès au crédit. Les programmes appuieraient l'élaboration des technologies agricoles, en tenant compte des besoins des femmes et de leurs connaissances relatives aux systèmes agricoles autochtones.

La prestation de services de vulgarisation agricole, utiles, aux femmes reste essentielle pour amplifier l'adoption de nouvelles technologies et pour obtenir des gains de productivité agricole. Les messages de vulgarisation pourraient être davantage adaptés aux agricultrices et diffusés de façon économique en se servant des institutions locales. L'on pourrait recruter davantage d'animatrices de vulgarisation, notamment dans les zones rurales, et une formation supplémentaire pourrait être offerte aux spécialistes locales, pour leur permettre la prestation de services de vulgarisation. Les agents de vulgarisation masculins pourraient être formés afin de collaborer plus étroitement avec les femmes dans des contextes acceptables du point de vue culturel, notamment les groupements féminins. Ces derniers pourraient également améliorer l'accès infrastructurel en remplissant les fonctions de coopératives de commercialisation et d'associations communales d'irrigation.

Un système d'incitation révisé pourrait servir à encourager tous les agents de vulgarisation à collaborer avec les agricultrices. L'amplification de l'éducation des filles, notamment dans les zones rurales, constitue l'un des moyens pour garantir les réserves de capital humain de la prochaine génération. Lors qu'il existe des obstacles culturels, les gouvernements et les communautés pourront trouver des mécanismes appropriés pour relever les inscriptions scolaires des filles, par exemple en recrutant davantage d'enseignantes, en construisant des installations séparées pour les filles et en offrant des bourses, des livres et des uniformes aux filles. En augmentant le nombre de bachelières, l'on constituera au fil du temps une réserve d'agents de vulgarisation potentiels.

4.3. La poursuite et le renforcement des programmes existants

Un des programmes les plus en vue et qui mérite d'être renforcé est le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA). Ce programme qui est initié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à la demande du Gouvernement congolais, a comme objectif d'aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier intéressés à améliorer leur sécurité alimentaire par une augmentation et une diversification durable de leurs productions agricoles. Ce programme s'articule autour de quatre (4) composantes qui constituent les piliers de la sécurité alimentaire. Il s'agit : (i) de l'analyse des contraintes socio-économiques; (ii) de la maîtrise de l'eau à faible coût; (iii) de la diversification des ressources de l'exploitation et (iv) de l'intensification des systèmes de production agricole de base.

L'analyse des contraintes socio-économiques a déjà fait l'objet de plusieurs études (cf point deux de ce travail), on peut alors s'intéresser à deux composantes qui revêtent une importance particulière à savoir la maîtrise de l'eau à faible coût et la diversification. Comme il a été montré dans la deuxième partie de ce travail, le niveau d'irrigation dans le pays est faible comparativement aux pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal; ce qui dénote de la faible maîtrise en eau. De même l'on relève aussi que le pays n'a pas une tradition d'élevage et le cheptel, limité, a été en grande partie décimé pendant les conflits armés de 1997.

4.2.1. Poursuivre et renforcer la maîtrise de l'eau

L'eau est un problème évident dans de nombreux contextes de non-irrigation et, quand elle est mieux récoltée et conservée, elle peut être un facteur important d'amélioration de la productivité agricole grâce à une augmentation de la production, à l'ouverture de nouvelles terres pour l'agriculture, et à une plus grande intensité de culture sur les terres existantes. La récolte d'eau peut mener aussi bien à une production améliorée sur des terres arides qu'à des cultures supplémentaires sur des terres plus humides. Une meilleure gestion des eaux dans des systèmes irrigués peut aussi apporter d'importants changements.

En matière d'eau, les ressources hydro-agricoles du Congo constituent un potentiel très élevé estimé à 400 000 ha. Néanmoins, la superficie irriguée ne dépasse pas les 100 ha. Comme pour la terre, l'eau ne constitue pas un facteur limitant pour la production agricole. C'est plutôt le niveau de maîtrise de cette ressource qui est négligeable.

Le PSSA vise dans ce domaine à définir au préalable une politique en matière de mobilisation des ressources hydro-agricole. Les aménagements des bas fonds dans les sites de référence sont nécessaires en vue de déterminer les conditions socio-économiques techniques et organisationnelles qui permettront de définir sur des bases objectives les méthodologies et les activités à mener dans le cadre du volet "maîtrise de l'eau". C'est dans cette optique que le gouvernement a demandé l'assistance de la FAO, au titre du Programme de coopération technique, pour la mise en place des

activités relative à cette composante. Ces activités permettront de valoriser le potentiel hydro-agricole existant, en vue d'augmenter la production agricole.

Des aménagements de maîtrise progressive de l'eau, du simple contrôle des eaux de ruissellement par des travaux de protection des bas-fonds permettant de diminuer la surface des zones inondées à une maîtrise totale de l'eau comprenant des ouvrages de stockage temporaire de l'eau favorisant un taux d'intensification culturale élevé, permettront de définir le rôle des aménagements hydro-agricoles dans la phase d'expansion du PSSA.

La composante maîtrise de l'eau viendra compléter et renforcer les actions prévues dans le cadre des composantes intensification et diversification du PSSA, ainsi que celle prévues dans le cadre du projet d'urgence (TCP /PRC/2902) et concernant la fourniture d'intrants agricole pour la relance des activités du secteur agricole (campagne maraîchère dans les zones urbaines et périurbaines). Enfin, cette composante vient également en complément des activités menées par l'ONG Agricongo dans l'aménagement des bas-fonds dans les ceintures maraîchère des villes de Brazzaville, Pointe - Noire (Région du Kouilou), Dolisie (Région du Niari) et Makoua et Oyo dans la région de la Cuvette.

4.2.2. Poursuivre et renforcer la composante diversification du PSSA

La diversification des activités dans l'exploitation et parallèlement celle des revenus, est une composante majeure du PSSA. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle sera une réponse aux demandes des producteurs et mise en œuvre dans un contexte de relance agricole avec un appui constant de l'Etat pour redonner la confiance à tous les opérateurs. La diversification comprend trois (3) volets : (i) les élevages à cycle court; (ii) l'accès aux intrants agricoles nécessaire et (iii) les activités de transformation et de mise sur le marché à l'aval de la production. Ce sont en effet des activités qui permettent d'obtenir rapidement des résultats significatifs.

Les organisations et / ou groupement des producteurs sont les partenaires privilégiés pour la mise en œuvre de ce programme. La communauté villageoise reste une entité vivante et, à ce titre, elle peut servir de support à ce développement sous réserve de bien préciser les enjeux et de définir les contraintes avec les intéressés. Les objectifs et les modalités de l'organisation sont à définir de l'intérieur. Les apports extérieurs sont constitués de méthodes de gestion, de schémas de fonctionnement et de contenus adaptés de formation. La stratégie d'intervention du PSSA repose sur l'approche participative et la recherche de la durabilité des acquis. La programmation des activités se fait à partir d'une concertation et d'une négociation placée à l'échelon villageois. Pour échapper à son aspect formel, à partir du moment où d'un chacun est persuadé de la maîtrise, une telle approche reste opérationnelle si les producteurs se sont organisés et peuvent prendre en charge des fonctions et des tâches liées à la durabilité des actions de développement.

Dans l'exécution du projet, on peut citer les domaines où les organisation paysannes doivent intervenir. Il s'agit : (i) de l'accès durable aux facteurs de production, incluant le foncier, les intrants, les services de financement et la formation; (ii) de la représentation des producteurs dans les instances de concertation et de décision au niveau local, régional ou national; et (iii) de l'intégration des producteurs au sein des activités économiques, notamment dans le cadre de filières de valorisation et de commercialisation des produits, et dans celui de partenariats avec d'autres opérateurs économiques.

Enfin, cette composante contribuera donc à l'émergence et au fonctionnement des capacités locales des organisations paysannes en établissant une réelle relation de partenariat avec les producteurs et en prenant en compte leurs objectifs, leurs stratégies et leurs priorités. Les bénéficiaires seraient les paysans, les responsables villageois et les responsables d'éventuelles organisations déjà existant, formelles ou informelles.

Conclusion

Depuis la période coloniale, la place prioritaire de l'agriculture a toujours été proclamée dans la formulation des politiques de mise en valeur ou de développement. Cette vocation agricole du Congo, est en fait, bien justifiée par l'importance des atouts de toutes sortes dans ce domaine. Seulement les performances agricoles du pays sont restées insuffisantes et la situation continue de se dégrader. Les Programmes d'Ajustement structurel n'ont jamais été appliqués intégralement ce qui n'a pas permis le redressement de ce secteur en dépit de toute l'attention proclamée dont il fait l'objet de la part des décideurs.

Cette situation a pour conséquence la faiblesse de la couverture des besoins alimentaires du pays par la production locale. Pour faire face aux besoins alimentaire grandissants et nouveaux de la population qui de plus en plus s'installe en milieu urbain, le pays a opté pour une stratégie d'aide / importations alimentaires massives. Ces dernières permettent aux populations notamment à faible revenu d'avoir accès à la nourriture. Les incidences de ces importations sur l'économie sont marginales du point de vue de l'importance nonobstant le fait que les importations alimentaires et l'aide alimentaire agissent négativement sur la croissance du secteur agricole du fait que les seuils tolérables ont été largement dépassés.

De ce fait une bonne combinaison de politiques macroéconomique et d'appuis à la production ainsi que les importations et l'aides alimentaires et de volet social permet de stabiliser les disponibilités et les prix intérieurs, et de faire face à l'insécurité alimentaire transitoire, seule la croissance de la productivité du secteur agricole et la mobilisation de ces gains de productivité pour le développement économique, qui mette l'accent sur les infrastructures routières, de télécommunication et d'énergie, l'élargissement des marchés via le renforcement de l'intégration sous régionale, la réduction des coûts de transaction et des mesures d'appuis technique et financier permettront d'atteindre la sécurité alimentaire à moyen et long terme.

Références bibliographiques

Babassana Hilaire (2001), "L'agriculture congolaise face à l'impératif de l'autosuffisance alimentaire en l'an 2000 : Bilan et perspectives", document de travail du CREP, Brazzaville

Barro Robert (1991), "Economic growth in cross-section of countries", *Quarterly journal of Economics*, 106(2), pp 407 - 433

Belloncle Guy (1979), "Quel développement rural pour l'Afrique noire ?", Nouvelles éditions africaines, Dakar

Bourguignon, F, (1993), "Croissance, distribution et ressources humaines : comparaison internationales et spécificités régionales", *Revue d'Economie du Développement*, Décembre, n°4, pp 8 - 33.

Brow, T. M. (1952), "Habit Persistence and Lags in Consumer Behaviour", *Econometrica*, 20(3), pp 355 -371.

Burnside C. et D. Dollar, (1998), "Aid the Incentive Regime, and Poverty Reduction" World Bank Policy Research Working Paper 1937, June 1998

Cagan, P. (1956), "The monetary dynamics of hyper-inflation", in Friedman M. ed. *Studies in the Quantity theory of Money* Chicago : University of Chicago Press, pp 25 - 117

Campbell, J and Deaton, A (1987), "Is Consumption Too Smooth ?", NBER Working Paper N°2134.

Cashel-Cordo, P., and S. G. Craig, (1990), "The public sector impact of international resource transfers." *Journal of Development Economics* 32:17-42.

CIATA (1987), " Bilan - Diagnostic de l'agriculture congolaise", Ministère du développement rural, Brazzaville, Congo

Conseil National de l'Agriculture (1987) " Programme d'Autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000", Ministère du développement rural, Tome II novembre, Brazzaville

Devarajan S., A. Rajkumar, and V. Swaroop, (1999), "What does aid to Africa finance?" World Bank Policy Research Working Paper 2092, March

Dollar David, (1992) "Open Economies Really Do Grow More Rapidly," *Economic Development and Cultural Change*, 40:3, 523-544.

Duesenbery, J. S. (1949), "Income, Saving and the Theory of Consumer Behaviour", Harvard University Press, Cambridge.

Easterly, William, and Ross Levine, (1993) "Is Africa Different? Evidence from Growth Regressions." Mimeograph, Policy Research Department, World Bank.

FAO (1996), "Système national de recherche agricole du Congo : situation actuelle et proposition de stratégie pour le long terme", FAO -Brazzaville

Feyzioglu, Tarhan, Vinaya Swaroop, and Min Zhu, (1998) "A panel data analysis of the fungibility of foreign aid." *The World Bank Economic Review*, 12 (January): 29-58

Friedman, M.(1957) "A Theory of the Consumption Function", Princeton University Press.

Gang, I. N., and H. A. Khan (1991) "Foreign aid, taxes and public investment." *Journal of Development Economics* 34: 355-69.

Guellec. D et Ralle. P, (1996), "les nouvelles théories de la croissance", col. Repères, ed La découverte, Paris.

Gupta, K. L. (1993) "Sectoral Fungibility of Foreign Aid: Evidence from India." University of Alberta, Alberta. Processed.

Hakim Ben Hammouda(1999) « L'économie politique du post-ajustement », Karthala.

Harberger, A., (1963), " The dynamics of inflation in Chile', in Christ et al (eds) *Measurement in memory of Yehuda Grunfeld*, University of Chicago Press, Chicago, pp 215 - 296

Jha, Shikha, and Vinaya Swaroop (1998) "Fiscal Effects of Foreign Aid: A Case Study of India." Development Research Group, World Bank. Processed.

Keynes, J. M.(1936), "The General Theory of Employment, Interest and Money", London : Macmillan

Kuznets, S. (1946), "Uses of National Income in Peace and War", NBR

Mankiw, N. G. and Shapiro, Matthew, D. (1985), "Trends, Random Walks and the Permanent Income Hypothesis", *Journal of Monetary Economics*, 16 (September, pp 165 - 174.

Mankiw, G, Romer. D., and Weil. D, (1992), "A contribution to the Empirics of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, Mai, pp 407 - 437

Mantsié Rufin W. (2003), "Inflation et croissance dans les pays de la CEMAC", *Annales de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville*, Vol. 4, N°1, pp 183-199

McGuire, M. C (1978) "A method for estimating the effect of a subsidy on the receiver's resource constraint: With an application to the U. S. Local governments 1964-1971." *Journal of Public Economics* 10: 355-69.

Modigliani, F. and Brumberg, R. (1954), "Utility Analysis and Consumption Function : an Interpretation of Cross - Section Data", in K. Kurihara, *Post Keynesian Economics*, Rutgers University Press, New Brunswick, N. J., pp 388 -436

Niama N.D., (2001), " Sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne : Quelle stratégie de réalisation ?", *Projet d'appui au système d'information décentralisé du marché agricole, PASIDMA, Chambre d'agriculture du Mali, Bamako, février*

Norro Michel (1994°) « Economie africaine-Analyse économique de l'Afrique Subsaharienne », De Boeck Université, Bruxelles.

Pack, Howard, and J. R. Pack (1996) "Foreign aid and fiscal stress." The University of Pennsylvania, Philadelphia, PA. Processed.

Pack, Howard, and J. R. Pack, (1990) "Is foreign aid fungible? The case of Indonesia." *Economic Journal* 100: 188-94.

Pack, Howard, and J. R. Pack, (1993) "Foreign aid and the question of fungibility." *Review of Economics and Statistics* 75(May): 258-65.

PNUD (2002), "Rapport National sur le développement humain 2002 : Développement humain en situation post conflit", Pnud, Brazzaville

Poaty Jean Pierre (2002), "Analyse de la situation des enfants et des femmes au Congo, 2002", UNICEF - Brazzaville, décembre 2002.

Quinsumbing Agnes R. et al (1995), "les femmes ou la clef de la sécurité alimentaire", *Rapport de politique alimentaire*, IFPRI, Washington D.C

Romer, D. (1996), " *Macroéconomie Avancée*", Mc Graw - Hill, Inc

Romer. D. (1997), " *Macroéconomie Approfondie*", Ediscience Internationale, Paris

Sachs, Jeffrey D. and Andrew Warner, (1995) "Economic Reform and the Process of Global Integration." *Brookings Papers on Economic Activity* (1):1-118.

Sarel, M. (1996), "Nonlinear effects of inflation on economic growth", Staff Paper, IMF, Vol.43, No:1, March.

Schubert, K. (1996), "Macro-économie : Comportement et Croissance", ed Vuibert, Paris.

Sowa, N.K. et J.K. Kwakeye, (1991), " Inflationary trend and control in Ghana", AERC Research report, Nairobi

Tati Gabriel (2001) « Dévaluation du franc CFA et importations dans les pays membres » in Hakim Ben Hammouda et Moustapha Kassé : l'avenir de la zone franc- perspectives africaines, CODESRIA-KARTHALA.

West Kenneth, D (1988), " The Insensitivity of Consumption to News About Income", Journal of Monetary Economics, N°27, January, pp 17 - 34.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Résultats des tests ADF et des calculs de corrélation

Tableau n°17 : Résultats du test ADF sur les variables

Variables	Existence d'une constante	Présence de trend	Stat ADF	Nombre de retards	Valeur critique	I (d)
Aide alimentaire (Aida)	Oui	Oui	-5,264	0	-3,556	I(0)
Balance des Opérations Courantes (Boc)	Oui	Non	-3,394	0	-2,956	I(0)
Consommation alimentaire (coa)	Non	Non	2,840	0	-1,952	I(0)
dépenses publique (dpu)	Oui	Oui	-4,935	0	-3,556	I(0)
Importations alimentaires (ima)	Non	Non	-5,367	0	-1,952	I(1)
Indice des Prix à la Consommation (ipc)	Non	Non	4,718	0	-1,952	I(0)
PIB réel du secteur agricole (piba)	Non	Non	-4,865	0	-1,952	I(1)
Recettes publiques (rpu)	oui	Non	-3,135	0	-2,956	I(0)

Source : l'auteur à partir des résultats obtenus sur EViews

Tableau n°18 : Résultats des tests de cointégration (procédure ADF)

Résidus des différentes équations	Présence de trend	Stat ADF	Nombre de retards	Valeur critique	I (d)	
Eq. sur la croissance du secteur agricole	Non	Non	-4,859	0	1,952	I(0)
Eq. sur les dépenses publiques	Non	Non	-6,995	0	1,952	I(0)
Eq. sur l'indice des prix à la consommation	Non	Non	-4,089	0	1,952	I(0)
Eq. sur la consommation alimentaire	Non	Non	-5,140	0	1,952	I(0)
Eq. Sur les recettes publiques	Non	Non	-3,885	0	1,952	I(0)
Eq. Sur la balance des opérations courantes	Non	Non	-5,829	0	1,952	I(0)

Source : l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

Annexe n°2 : Tableaux de données

Années	Aide alimentaire (tonnes)	Solde de la balance des opérations courantes (en milliards de FCFA)	Consommation alimentaire au prix de 1990 (en millions)	Dépenses publiques (en milliards de FCFA)	Importations alimentaires (tonnes)	Indice des prix à la consommation	PIB du secteur agricole au prix de 1990 (milliards)	Recettes publiques(en milliards de FCFA)
1970	32600	-18.28	50115	16.2	31634	13.99	60.85	4
1971	2600	-25.76	52800	17.8	32070	14.52	62.17	5.6
1972	2600	-29.08	53098	20.5	32291	15.98	61.62	7.9
1973	5600	-18.67	60985	22.9	42397	16.51	60.6	11.1
1974	4200	-21.22	72220	39.3	53493	17.39	55.73	15.7
1975	5000	-40.55	67065	46.6	54074	20.43	51.69	22.1
1976	6260	-39.83	67804	48.5	62427	21.89	55.11	31.1
1977	7588	-31.45	71592	52.8	61204	24.99	59.32	43.8
1978	9324	-30.05	74908	62.2	80614	27.63	60.57	61.8
1979	10354	-13.55	74198	66.3	88448	29.85	68.81	87
1980	4554	-10.79	83425	10.4	86401	32.02	79.89	122.5
1981	1080	-28.29	92289	178.9	86890	37.46	72.33	172.5
1982	18024	-18.24	97430	287.8	93390	42.2	75.84	243.8
1983	1636	-23.51	108827	281.9	77032	45.48	80.99	275.5
1984	1572	7.5	110994	31.5	71521	51.51	79.69	332.9
1985	4010	-5.98	116156	304.6	72204	54.38	80.4	304.8
1986	1438	-20.67	109578	213.7	73376	55.67	86.07	169.2
1987	2310	-0.75	121041	22.4	77018	56.9	89.22	135.5
1988	31512	-27.52	130631	244.7	77322	59.06	95.83	125.4
1989	15416	-4.94	131883	244.7	82167	61.46	96.37	166.7
1990	16654	-11.24	140381	26.2	82353	58.54	97.98	205.8
1991	21580	-22.31	145644	297.4	79889	63.92	88.68	194.5
1992	18404	-12.32	155567	289.1	80227	61.43	94.52	174.4
1993	2940	-32.72	154668	279.1	87863	64.44	85.34	183.1
1994	33198	-44.22	137407	360.6	81829	92.08	84.03	220.2
1995	26192	-41.16	134672	346.6	81231	100	88.01	249.4
1996	34891	-48.98	141853	427.4	110538	110.2	88.51	357.7
1997	16424	-31.31	137977	515.1	75938	124.75	91.21	412.2
1998	15242	-26.03	138167	483.3	68721	126.99	90.7	259.4
1999	37164	-23.64	139333	492.4	59677	130.93	84.8	415.8
2000	54647	-26.99	138492	4969.3	59697	127.56	88.5	612.1
2001	46474	-25.55	138664	4908.8	55826	128.49	95.6	631.4
2002	35976	-25.4	138830	4934	61097	128.99	103.3	575.6

Source : Direction Générale de l'Economie (DGE) et FAO (2004)

Annexe 2 : Données sur l'évolution des importations alimentaires

Années	IMA	TURB	PIBRH	PRODAG	RER	IPC	IDE	IND
1970	9287	36.2725110432	116496.44	71.6	0.65	13.99	30	0
1971	9180	37.62073805	123679.75	74.6	0.63	14.52	48.75	0
1972	10417	39.0212595267	125358	72.6	0.61	15.98	66.34	0
1973	8984	40.4724777795	143155.59	74.9	0.64	16.51	68.31	0
1974	10269	41.9912107895	138160.18	73.8	1.12	17.39	46.06	0
1975	11361	42.8037520152	133223.91	75.8	0.91	20.43	15.42	0
1976	12334	43.6326270286	135605.48	77.5	1.01	21.89	1.39	0
1977	15662	44.4756682659	122067.1	78.1	0.94	24.99	1.98	0
1978	20390	45.3400503778	125780.79	77.6	0.89	27.63	4.05	0
1979	17926	46.2115384615	136006.66	80.3	1.01	29.85	16.5	0
1980	20704	47.1047737136	149000.6	81.5	1.24	32.02	40.03	0
1981	21990	48.0095923261	175520.41	85.2	1.24	37.46	30.84	0
1982	23161	48.9475210206	210869.25	90.1	1.15	42.2	35.35	0
1983	26729	49.8934499776	216542.59	90.3	1.21	45.48	56.08	0
1984	32260	50.8596843304	225604.09	93.4	1.29	51.51	34.95	0
1985	35593	51.9694112717	216852.76	97.3	1.27	54.38	12.7	0
1986	26368	52.4402695528	196232.18	97.2	0.93	55.67	22.4	0
1987	23201	52.8657354476	191474.75	100.1	0.94	56.9	43.4	0
1988	23921	53.2913843175	189004.39	103.3	0.82	59.06	9.1	0
1989	21000	53.6221657729	185267.31	101.2	0.91	61.46	65.96	0
1990	21360	54.1553852508	182241.89	100.7	0.97	58.54	66.29	0
1991	26103	52.5850127352	182093.75	98.1	1.08	63.92	56.19	0
1992	31919	55.0363312013	181755.12	100.5	0.97	61.43	48.7	0
1993	32051	55.4821216743	174496.61	103	1	64.44	254.2	1
1994	25043	55.9300358896	161684.68	110.7	1.26	92.08	285.2	0
1995	23894	56.3825514139	161622.41	114.5	1.06	100	180.51	0
1996	26760	56.8288485607	166683.75	115.7	1.08	110.2	34.99	0
1997	25232.33	57.2575734511	157061.6	111.2	1.13	124.75	296.06	1
1998	25295.44	57.3670961054	153114.59	116.1	1.42	126.99	42.03	1
1999	25762.59	57.4798329012	150449.1	119.1	1.15	130.93	85	0
2000	25430.12	57.4805076746	153481.92	121.48	1.23	127.56	87.98	0
2001	25496.05	57.479887301	152331.41	123.91	1.27	128.49	91.05	0
2002	25562.92	57.4794845599	152073.51	126.39	1.22	128.99	94.24	0

Source : FAO (2004), CNSEE (2004) et la Direction Générale de l'Economie

IMA : importations alimentaires; TURB : Taux d'urbanisation; PIBRH : PIB réel par habitant; RER : taux de change effectif réel; IPC : indice des prix à la consommation; IDE : investissement direct étranger et IND : variable indicatrice des années de guerre

Résultats des régressions

Dependent Variable: LOG(IMA)				
Method: Least Squares				
Date: 10/08/04 Time: 09:31				
Sample(adjusted): 1973 2002				
Included observations: 30 after adjusting endpoints				
Convergence achieved after 11 iterations				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(TURB)	3.518804	1.137697	3.092920	0.0055
LOG(PIBRH)	0.680263	0.173161	3.928489	0.0008
LOG(PRODAG)	-2.164798	0.880941	-2.457370	0.0228
LOG(RER)	0.263487	0.176090	1.496325	0.1494
LOG(IPC)	0.292992	0.294389	0.995257	0.3309
LOG(IDE)	-0.031021	0.024137	-1.285185	0.2127
IND	-0.036865	0.090484	-0.407421	0.6878
C	-3.192363	3.867837	-0.825361	0.4184
AR(3)	-0.332057	0.199954	-1.660666	0.1116
R-squared	0.910951	Mean dependent var		9.998052
Adjusted R-squared	0.877028	S.D. dependent var		0.336568
S.E. of regression	0.118025	Akaike info criterion		-1.192509
Sum squared resid	0.292530	Schwarz criterion		-0.772150
Log likelihood	26.88764	F-statistic		26.85326
Durbin-Watson stat	1.605586	Prob(F-statistic)		0.000000
Inverted AR Roots	.35+.60i	.35 -.60i		-.69